

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL
N°9/2025
9 OCTOBRE 2025
AU SIÈGE DE LA FÉDÉRATION ET VISIOCONFÉRENCE

Présidence Jean GRACIA

Présents Mame-Ibra ANNE (en visioconférence), Frédéric BURLETT, Dominique CARLAC'H (matin), Aude CLAVIER, Odile DIAGANA, Emmanuelle JAEGER, Kévin LEGRAND (visioconférence), Serge MOTTIER, Nicolas PARÉSY, Béatrice PFAENDER, Caroline PUJOL (visioconférence)

Assistent Jean-Marc BÉRAUD (Président du CNL), Frank BIGNET (DTN), Christophe HALLEUMIEUX (Directeur général délégué) et Jérôme VILLON (Directeur général)

- *Première session 9h-12h30 / Deuxième session 13h45-19h30* -

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Jean GRACIA accueille les membres du Bureau fédéral au siège de la Fédération et les membres du Bureau qui sont en visioconférence pour des raisons professionnelles.

→ **Validation par le Bureau fédéral de l'ordre du jour**

→ **Validation par le Bureau fédéral du procès-verbal du Bureau fédéral du 4 septembre 2025**

2. INTERVENTION DU PRÉSIDENT – Jean GRACIA

Agenda du Président (4 septembre - 9 octobre 2025)

Date	Lieu	Description
5-6/09	Briançon	Stage Equipe de France de Trail et de Courses en montagne
6/09	Briançon	Signature de la Convention entre la FFA et la ville de Briançon
11/09	Tokyo	Convention World Athletics
11-12/09	Tokyo	Congrès World Athletics
13/09	Visio	Bureau fédéral spécial Interclubs
13-21/09	Tokyo	Championnats du Monde
16-18/09	Tokyo	Sessions d'information World Athletics
23-24/09	Copenhague	Semaine Européenne du Sport
25/09	FFA	Conseil de perfectionnement OFA
25/09	FFA	Cellule Gouvernance et Intégrité
26/09	Cergy	Réunion avec Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Conseil départemental du Val-de-Marne
29/09	Visio	Conseil national des Ligues
30/09	Visio	Secrétariat fédéral
30/09-1/10	Visio	Commission Gouvernance et Intégrité European Athletics
3-4/10	Visio	Comité directeur
5/10	Gien	Challenge National des Ligues à la Marche
7/10	CNOSF	Mardi des Présidents
7/10	FFA	Réunion avec David Lappartient
7/10	Visio	Commission Olympique du CNOSF
8/10	INSEP	Réunion bilan 2025 et perspectives
8/10	FFA	Réunion des Directeurs de Ligues

Points saillants de l'agenda du Président

En premier lieu, le Président évoque le déplacement à Briançon dans le cadre de la visite aux équipes de France de trail et de l'inauguration de la piste d'athlétisme. Il souligne à cet égard l'importance, lors des inaugurations d'équipements sportifs, de prévoir systématiquement une prise de parole d'un représentant fédéral. Même en l'absence de participation financière directe de la Fédération, cette présence est légitime et importante, dans la mesure où la FFA intervient dans l'homologation des installations et contribue au développement de la pratique sur le territoire.

Ensuite, le Président évoque sa rencontre avec Mme Marie-Christine CAVECCHI, Présidente du Conseil départemental du Val-de-Marne, le 26 septembre, avec laquelle la conclusion d'une convention est envisagée, notamment pour l'utilisation de la salle d'Eaubonne « Athletica ».

Le Président revient par ailleurs sur le Comité directeur des 3 et 4 octobre en visioconférence. La réunion s'est globalement bien déroulée, même si ce format reste peu propice aux échanges approfondis entre élus.

Concernant l'attribution des Championnats de France Élite, le Président exprime sa préoccupation face aux réactions suscitées par le choix du site d'Albi au détriment de celui d'Epinal. Il rappelle que les membres du Comité Directeur ayant un lien avec les candidatures en lice se sont abstenus d'intervenir et de voter, et que les critiques diffusées sur les réseaux sociaux sont regrettables. Tous les contacts ont été pris tant vis-à-vis du club que de l'agglomération d'Epinal pour expliquer le choix intervenu.

Il souligne également que la désignation du Délégué Technique en charge de l'évaluation des candidatures doit être perçue comme neutre et appropriée.

Afin de garantir l'équité et la transparence des futurs processus d'attribution, une procédure rigoureuse sera mise en place, comprenant :

- Un cahier des charges détaillé,
- Un questionnaire inspiré des standards d'European Athletics,
- Des lettres de soutien explicites par les collectivités locales concernées,
- Un groupe d'évaluation impartial incluant un représentant politique,
- La présentation orale des projets par les candidats,
- Et la remise d'un rapport d'évaluation avant le vote du Comité Directeur.

Ce processus devra être engagé très en amont pour les Championnats de France Élite. Ainsi, l'implantation des Championnats 2027 sera validée lors du Comité Directeur de mars 2026 et le cahier des charges correspondant sera préparé par Serge MOTTIER et Kevin LEGRAND, puis soumis au Bureau Fédéral de fin novembre 2025 pour validation.

Kevin LEGRAND précise que les services fédéraux travaillent actuellement à la mise à jour de ce cahier des charges, mais que plusieurs points restent à compléter. Il souligne également l'intérêt d'une présentation collective des projets lors des réunions de décision. Jean GRACIA conclut sur ce sujet en demandant que les implantations relatives aux Championnats de France indoor 2027 et de cross-country 2027 soient également étudiées en vue d'une présentation au Bureau Fédéral de janvier 2026.

Enfin, le Président revient sur son déplacement sur le Challenge national des Ligues de marche du 5 octobre 2025 à Gien en soulignant l'importance de la présence fédérale à ce type d'événements et il se réjouit à cet égard de la participation d'athlètes de haut niveau, tels qu'Aurélien QUINION et Clémence BERETTA.

À ce titre, Odile DIAGANA propose qu'une fiche synthétique soit mise à disposition des élus représentant la Fédération sur le terrain, afin de faciliter leurs prises de parole et de valoriser la présence fédérale lors des manifestations.

3. Intervention de la Vice-présidente chargée de la Vie économique & de la stratégie d'influence Dominique CARLAC'H

Dominique CARLAC'H intervient sur le CNOSF

- **Commissions du CNOSF**
 - **Processus** : pour 17 commissions statutaires, il y a eu 410 candidatures de 81 fédérations ; 168 membres ont été retenus, parmi eux, 54% de fédérations olympiques ; et 45% de femmes.

- **Siègeront pour l'athlétisme :**
 - Commission des relations internationales : Jean GRACIA
 - Commission du développement : Emmanuelle JAEGER
 - Commission de la transformation économique : Christophe HALLEUMIEUX
 - Commission interfédérale des agents sportifs : Laurent BOQUILLET
- **Le mot de la Présidente Amélie OUDEA-CASTERA**
 - **Contexte :**
 - Le travail interne est énorme. La volonté du CNOSF est d'incarner la stabilité.
 - Le CNOSF doit s'imposer dans le débat public comme un acteur incontournable
 - **Audition sur le Projet de Loi de Finances 2026 par les Commissions des Affaires Culturelles et Finances de l'Assemblée nationale**
 - La réduction drastique du budget consacré au sport a été évité, finalement, il y aurait plutôt stabilisation du budget.
 - **Séminaire stratégique ANS** : le diagnostic est ambivalent :
 - La haute performance a fonctionné
 - Les équipements aussi
 - Le développement moins bien
 - Les 4 collèges veulent continuer
 - Absence de cap pour le futur
 - Il y a un questionnement sur le rôle de l'ANS et un doute sur la survie de cette organisation.
 - La visibilité incertaine quant à l'avenir suscite une certaine déception et n'encourage pas le développement de nouveaux projets.
 - **Réforme des agents sportifs** : il y a dans la loi des dispositions qui posent problème et qui doivent être résolues.
 - **PASS Sport** : la réduction du nombre de bénéficiaires est sensible ; dans certaines villes on note -20 % de *pass sport* ce qui risque de réduire la pratique sportive.
 - **Analyse des PSF de l'ANS**
 - L'enveloppe 2025 était en baisse de 7% par rapport à 2024
 - Dans la perspective d'une forte baisse en 2026, des travaux d'analyse ont été menés
 - Dans l'hypothèse d'une forte baisse (50%), l'ANS préconise de réserver cette enveloppe uniquement aux clubs
 - La répartition moyenne attribuée aux clubs est de 2 661€, les clubs percevant 54% des PSF

○ **Autres points :**

- Les clubs peuvent bénéficier de prix très intéressants pour des licences Microsoft (40% de moins), par l'intermédiaire du CNOSF
- Un groupe de travail sur le sujet *transgenre* se met en place au CNOSF, avec un salarié du CNOSF dédié.

4. Intervention de la Présidente déléguée Emmanuelle JAEGER

Emmanuelle JAEGER indique que le Plan de Développement Fédéral est maintenant en ligne et qu'il a été envoyé à tous les licenciés à l'occasion de la newsletter périodique.

La fiche relative aux plans régionaux est accessible directement en cliquant sur la région concernée. Chaque Président de Ligue va par ailleurs recevoir par e-mail une version consolidée comportant le plan fédéral et la fiche de la région spécifique concernée.

La prochaine étape est maintenant de préciser et de formaliser le plan d'action, ce qui sera fait dans les prochaines semaines, avec l'organisation d'une nouvelle série de réunions avec les différentes parties prenantes concernées (élus, salariés et membres de la DTN).

La Présidente déléguée remarque que lors de la présentation complète et de l'adoption du Plan de développement par le Comité Directeur des 3-4 octobre, peu de questions ont été posées mais, selon Kévin LEGRAND, les nombreux échanges préalables ont contribué à réduire les interventions.

5. Intervention du Vice-président chargé de la Stratégie d'animation des territoires Serge MOTTIER

Serge MOTTIER présente les avancées des divers points de la stratégie d'animation du Territoire qui constitue l'axe 1 du plan de développement.

Stratégie d'accompagnement des structures déconcentrées

« Mieux fédérer les ligues et les Comités pour une animation plus efficace et collaborative du territoire »

Actions en cours

- Plan des actions à mener en cours de rédaction avec un groupe de travail composé de Jean Marc BÉRAUD – Fabrice DUBUISSON – Phillipe BOIDÉ et Serge MOTTIER sur le « qui fait quoi » entre les Ligues et les Comités
- Décentralisation de l'OFA avec une montée en charge du travail réalisé par les ligues sur les formations de niveaux 1 et 2.
- Travail avec Alexandre DODU, de la DTN, sur le rôle et l'animation des agents de développement

Plan de développement des ligues

« Ce plan de développement national s'articule et se nourrit des dynamiques portées à l'échelle régionale »

- Action menée : par Philippe BOIDE et ses services pour incorporer l'ensemble des plans de développement des ligues dans le plan de développement fédéral.
- Action à mener : Mettre en cohérence les plans de chaque ligue y compris les Outre-Mer avec le plan de développement fédéral sur un tronc commun d'actions, conjointement avec la DTN (CTR – Agents de développement) et les services de la fédération (réunion des directeurs de ligue)

Politique fédérale des équipements sportifs

« Renforcer le maillage territorial des espaces de pratique et de compétition »

Actions à mener :

- Doter la Commission des Equipements Sportifs (CES) de moyens humains et matériel pour engager le travail sur le schéma territorial des équipements. Daniel BUZZY est venu à la fédération prendre les archives stockées ici pour les numériser.
- Renforcer les moyens humains sur l'implantation des parcours de trail labellisés (Univertrail)
- Construction d'un catalogue des équipements pour l'ensemble de nos pratiques athlétiques cela va des équipements de proximité au Stade capable d'accueillir les plus grands championnats Nationaux voir Internationaux.
- Inventaire des besoins et accompagnement des ligues d'Outre-mer.

Serge MOTTIER fait ensuite le point sur 2 groupes de travail qui travaillent sur des sujets particuliers de l'animation des territoires :

Groupe Implantation

Stratégie : Améliorer la nomination et l'implantation des championnats en veillant à une meilleure répartition sur notre territoire
Moyens : Création d'un groupe de travail regroupant les commissions sportives et le service organisation de la fédération
Action à mener : Inventaire par la CES des sites potentiels
Action à mener : Mise en place avec les Ligues d'un réseau de potentiels organisateurs
Action à mener : Mise à jour et évolution des cahiers des charges
Action à mener : Définir les modèles économiques de nos championnats
Action à mener : doter le service Organisation d'outils de gestion des événements

Groupe Partenariat Public

Stratégie : Renforcer et développer nos relations avec les collectivités
Moyens : Création d'une cellule professionnelle autour de Christophe HALLEMIEUX avec Isabelle MARECHAL et Benoit PONTON
Action en cours : Inventaire des conventions existantes et suivi : bilan, facture, correspondants...
Action en cours : Construction d'un catalogue de nos différentes offres fédérales en lien avec le pôle développement
Action à mener : Co-construction avec la CES du catalogue des équipements

- 12h45 - Fin de la première session - Reprise 14h -

6. Intervention du Trésorier général Frédéric BURLETT

Evolution de la trésorerie

- Les prévisions de trésorerie se maintiennent conformément aux prévisions.
- La situation de trésorerie est positive au 30/09/2025 pour 2 422 K€.
- La remontée des licences de la part des Ligues favorise cette tendance, même si certaines sont encore un peu en retard.
- La démarche de relance des dettes auprès des athlètes initiée par la DTN est également bénéfique.
- La première tranche de remboursement du prêt à European Athletics a été opérée pour 500 K€ en date du 30/09/25 conformément aux engagements pris.
- La situation de trésorerie va donc poursuivre son redressement pour atteindre un niveau prévisionnel d'environ 4 500 K€ au 31/12/2025.

Processus d'élaboration du budget prévisionnel

Une **nouvelle architecture du budget** a été conçue pour répondre à un triple objectif :

- Traduire fidèlement les actions du plan de développement
- Intégrer une vision pluriannuelle
- Favoriser un suivi budgétaire efficace (réduction du nombre de lignes budgétaires, réduction du nombre de responsables de projets, codification alphanumérique mnémotechnique)

Dans un esprit de co-construction et de suivi avec les élus référents et les équipes, et de responsabilisation commune, le budget est décliné en axes stratégiques secteurs/projets/actions et lignes budgétaires.

Calendrier d'élaboration du budget

L'objectif est d'avancer le plus vite possible, car des projets/actions nécessitent déjà de prendre des engagements de dépenses pour 2026.

Le Groupe budget va dans les jours qui suivent :

- Proposer des lignes budgétaires pour chaque action
- Chiffrer le budget des recettes de 2026 à 2028
- Communiquer aux responsables de budgets les enveloppes allouées

Ensuite les Directeurs de services et/ou responsables de budget vont faire remonter au « Groupe budget » leurs remarques et suggestions sur les actions et lignes budgétaires proposées, puis commencer à chiffrer leurs lignes.

Une première série de réunions d'arbitrage est prévue dans la semaine du 27/10, une seconde série dans la semaine du 05/11, l'objectif étant de présenter une première ébauche de budget à l'occasion du Bureau Fédéral du 15/11, puis au Comité Directeur du 05/12.

Interventions de Kevin LEGRAND, Caroline PUJOL, Emmanuelle JAEGER, Jérôme VILLON sur la nécessité d'une coordination renforcée entre les groupes de travail, d'une priorisation claire des actions, d'un travail de séquençage des arbitrages par secteurs afin de définir les priorités sur les quatre prochaines années.

L'ensemble de l'équipe doit rester alignée sur l'architecture globale du projet pour garantir sa cohérence et son efficacité.

Modification du Règlement financier de l'OFA

Frédéric BURLETT présente les modifications du règlement financier de l'OFA, qui sont soumises au vote du Bureau fédéral.

Le document complet est en ligne sur le site FFA, menu FORMATION, onglet PRESENTATION :

https://www.athle.fr/reglement/Regles_financieres_OFA.pdf

➔ **Validation par le Bureau Fédéral**

7. Intervention du Vice-président en charge de la vie sportive Kevin LEGRAND

FESTIMARCHE – Propositions et décisions - Maryse BRETON, Kevin LEGRAND

Maryse BRETON revient sur l'historique des évolutions de la marche. La volonté de la mandature précédente était de supprimer la marche des championnats de France Elite, ce qui a conduit ensuite à la création du FESTIMARCHE rassemblant toutes les marches.

Par la suite, en juin dernier, le marathon de marche a été détaché du FESTIMARCHE afin de respecter au mieux les échéances internationales.

Par ailleurs, les marcheurs nordiques ne se sentent pas pleinement intégrés au FESTIMARCHE et la FFA a reçu de nombreux retours négatifs à la suite de l'édition 2025. Il est également difficile de trouver un site qui puisse accueillir les épreuves de marche athlétique et celles de marche nordique.

Proposition de la CNM :

- Supprimer la notion de FESTIMARCHE.
- Pour 2026, implanter les deux événements (marche nordique et semi-marathon de marche athlétique) sur deux lieux différents. La date devrait être identique aux vues des potentiels candidats recensés par la commission nationale de marche.

Points soulevés

- Emmanuelle JAEGER insiste sur l'importance de la mise en valeur de la marche et de son aspect convivial. Les Championnats de France doivent permettre de réaliser cet objectif et il ne faudrait pas qu'une éventuelle suppression du Festimarche remette en question cette dynamique.
- Selon Kevin LEGRAND, le ½ marathon et le marathon de marche doivent être organisés sur deux dates distinctes, permettant aux participants de faire les deux épreuves.

➔ **Décisions du Bureau fédéral : Non-reconduction du FESTIMARCHE pour l'année 2026.**

- Se rapprocher d'organismes potentiels. Il est possible d'envisager la tenue des épreuves dans le cadre de compétitions existantes. Maryse BRETON pourra prendre contact avec des organisateurs pour les deux épreuves.

Stratégie fédérale 2025-2028 pour l'international

Le Plan de Développement prévoit le renforcement de la place de la Fédération à l'international.

L'une des actions envisagées pour y répondre est de candidater à l'organisation d'événements internationaux. La stratégie sur ce sujet doit encore être affinée.

A ce stade, plusieurs échanges ont eu lieu afin de montrer notre intérêt d'organisateur à World Athletics ou European Athletics et pour commencer à tracer les contours de candidatures internationales.

Propositions d'implantation des Championnats de France :

Saison	Niv.	Compétition	Date	Lieu	COL
2025-26	2	CF des Clubs	17 mai 2026	Montreuil	CA Montreuil 93
				Aix-les-Bains	AS Aix-les-Bains + Comité de Savoie
2025-26	3	CF 10 000m	11 avril 2026	Aix-les-Bains	AS Aix-les-Bains + Comité de Savoie
2025-26	3	CF Coupe des Ligues Minimales	14 juillet 2026	Pontoise	Ligue I-F

→ Décisions du Bureau fédéral

- **Implantation des Championnats de France des clubs Élite le 17 mai 2026 à Montreuil (I-F)**
- **Implantation des Championnats de France du 10 000 m le 11 avril 2026 à Aix-les-Bains (ARA)**
NB : Béatrice PFAENDER ne prend pas part au vote pour cette implantation
- **Implantation de la Coupe de France des Ligues U16 le 14 juillet 2026 à Pontoise (I-F)**

Proposition d'homologation du record de France du 10 km route d'Alessia ZARBO le 6 septembre 2025 à Prague.

→ Après étude détaillée du cas, le Bureau fédéral décide d'homologuer la performance d'Alessia ZARBO.

Cette performance constitue un nouveau record de France de la discipline. Cependant il y a nécessité de revoir le règlement des records.

8. Intervention du Directeur technique national Frank BIGNET

Approche de l'accompagnement FFA

L'ambition fédérale est de s'inscrire durablement dans le top 3 des nations européennes lors des compétitions mondiales. Pour cela, il est essentiel de dissocier l'accompagnement des athlètes dont la démarche est de les aider à progresser de l'évaluation qui est de mesurer un résultat le jour J ou un niveau attendu en dehors du jour J.

L'évaluation permet de catégoriser les athlètes : être inscrit sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau (SHN), être ciblé par l'Agence nationale du Sport et/ou la FFA. En fonction, l'athlète se verra proposer différents niveaux d'accompagnement.

La liste ministérielle des Sportifs de Haut Niveau ouvre aux dispositifs de droit commun du ministère chargé des sports sur le volet socioprofessionnel (CIP / CAE / Emplois SHN / Aménagement scolarité), les aides personnalisées (aides sociales – aides à la formation), les accidents du travail ou maladies professionnelles (AT-MP) et des aides à la préparation sportive via le contrat de performance entre l'ANS et la FFA (pension Pôle, actions collectives – stages ou compétitions).

La liste ANS permet à chaque athlète d'être éligible à d'autres dispositifs supplémentaires comme une garantie de revenus selon le niveau d'identification, une aide à la professionnalisation des entraîneurs, des formations spécifiques aux entraîneurs et le soutien des Maisons Régionales de la Performance (MRP).

La FFA identifie des athlètes non ciblés par l'ANS mais inscrit sur liste SHN pour prioriser ses propres financements et leur permettre de devenir éligibles aux dispositifs ANS.

Chaque athlète doit avoir un plan personnalisé individualisé (360°) quel que soit la structure d'entraînement afin de faire émerger les besoins, les hiérarchiser et y apporter des solutions adaptées.

Modalités de sélection en Equipe de France

Le prochain révélateur de la capacité des athlètes français à performer lors des Jeux Olympiques sera les Championnats du Monde de Pékin 2027. Le niveau de référence attendu — figurer dans les 12 premiers des épreuves individuelles et dans les 5 premières places des relais — constitue le fil conducteur pour la définition des critères de sélection sur les compétitions intermédiaires :

- Championnats d'Europe 2026 à Birmingham (GBR),
- Championnats d'Europe par équipes 2027 à Istanbul (TUR),
- Ainsi que d'autres compétitions référencées par World Athletics (WA) ou European Athletics (EA).

Les modalités de sélection s'appuieront sur les principes directeurs suivants :

- o Distinguer les critères de droit (sélection automatique) des critères d'éligibilité (accès conditionnel à la sélection) ;
- o Prendre en compte les spécificités propres à chaque groupe de disciplines pour garantir une approche équitable et adaptée ;

- o Anticiper les épreuves à forte densité nationale, où la concurrence interne impose une sélection exigeante ;
- o Fixer des échéances cohérentes avec les réalités des disciplines, tout en respectant les règlements établis par WA et EA.

Discussion sur les modalités de sélection à PEKIN en 2027 et les critères d'éligibilité

Caroline PUJOL – Kevin LEGRAND – Emmanuelle JAEGER – Mame-Ibra ANNE – Aude CLAVIER – Philippe LEYNIER – Odile DIAGANA

Frank BIGNET : ce qui est compliqué dans une délégation nombreuse, c'est de faire cohabiter ou coopérer 29 disciplines. Il y a "culture de la gagne" ou "culture de participation".

Certains estiment un rendez-vous réussi rien qu'en montant dans l'avion mais la réussite se mesure à la fin de la compétition.

Projet de Performance Fédéral (PPF), intervention de Philippe LEYNIER

Le PPF de la FFA a été validé avec un avis réservé par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative (MSJVA) après échanges compte tenu de l'arrivée du nouveau DTN au 1er mai 2025. Il a été acté que la FFA transmettrait les éléments manquants avant le 30 octobre 2025.

Le MSJVA a d'ores et déjà validé la partie stratégique qui se décline en 3 programmes : Los Angeles 2028, Brisbane 2032 et 2036. Restent à faire acter les critères de mise en liste des SHN, les cahiers des charges des structures validées dans le programme excellence et accession et les indicateurs de suivi. Ces points sont présentés au bureau fédéral (voir présentation power point).

Discussion

Emmanuelle JAEGER rappelle que le PPF est étroitement complémentaire du Plan de Développement et permet de traiter les aspects d'accès à la performance et de filières haut niveau. Elle s'interroge sur les modalités de mise en œuvre des actions prévues pour la détection, notamment sur le rôle que pourraient y jouer les ligues et les comités.

Philippe LEYNIER confirme qu'il faudra rester au plus près du terrain et des clubs pour mener ces actions de détection.

Nicolas PARÉSY indique que l'élaboration d'un cahier des charges constitue une condition nécessaire, mais non suffisante pour identifier les structures d'accession au haut-niveau (pôles ou clubs). Il souligne l'importance d'évaluer ces structures à partir de critères de performance, afin d'apprécier leur capacité à produire de la performance ou à contribuer à l'amélioration du niveau des athlètes qui y sont accueillis.

Odile DIAGANA estime positive l'intégration des clubs dans le fonctionnement et la possibilité d'être pôle avenir ou pôle espoir. Elle estime qu'il serait également intéressant pour un club de candidater pour devenir Pôle France.

Frank BIGNET répond que cela peut être envisageable, mais il faudra répondre aux exigences du cahier des charges de l'ANS et gérer l'aspect financier inhérent. Pour Philippe LEYNIER, nous ne sommes pas encore prêts, mais à terme ce pourrait être possible.

Odile DIAGANA poursuit en disant que le fait de découper par âges les pôles Avenir et Pôle France est compliqué. Il serait préférable de regrouper les pôles géographiquement. Philippe LEYNIER estime qu'il est important d'expliquer aux athlètes qui entrent dans un pôle Avenir ce à quoi ils s'engagent. Regrouper les forces est dans notre intérêt. Une présentation sur les territoires est prévue pour expliquer à tous les dispositifs envisagés.

Jean GRACIA conclut en précisant que le document sera envoyé avant le 31 octobre au ministère des sports, le calendrier est donc serré.

9. Intervention du Directeur général Jérôme VILLON

Il évoque en premier lieu la redéfinition de la stratégie marketing 2026-2028 et la valorisation des événements patrimoine actuellement en cours. Il poursuit sur différents sujets.

Audit des systèmes d'information

Bruno MARIE-ROSE est en cours de mission. Il a communiqué avec le service informatique, le service communication, le service développement et avec Kevin LEGRAND pour la partie sportive.

Les entretiens sont désormais terminés et une cartographie globale sera bientôt rendue mais des premières conclusions peuvent d'ores et déjà être présentées :

- La constatation d'une vraie dépendance au système Microsoft. C'est un environnement de plus en plus décrié.
- Trop de sujet à traiter par le service informatique qui ne peut satisfaire toutes les demandes ce qui entraîne des frustrations de la part des élus, des commissions, des services fédéraux, des clubs voire de licenciés.
- La FFA se fait challenger sur beaucoup de sujets et sur nos bases de données.

Les préconisations de Bruno MARIE-ROSE sont attendues sur des recommandations technologiques, une refonte de l'organisation de la DSI, la mise en place régulière de groupes de travail pour répondre aux besoins des parties prenantes de la Fédération.

Ressources Humaines

Jérôme VILLON indique que les services fédéraux rentrent à présent dans une phase opérationnelle de réorganisation.

Championnats du Monde des 24 Heures à ALBI

Christophe HALLEUMIEUX rappelle que c'est notre seul Championnat du Monde organisé sur le territoire français cette année. Environ 400 athlètes sont attendus. Ce sera également l'occasion de rencontrer les acteurs politiques locaux.

Les Championnats du monde seront précédés du Congrès IAU (International Association of Ultrarunners) dans lequel la représentation de la France sera assurée par Jean GRACIA. L'élection des membres du Conseil de l'IAU se tiendra à cette occasion et la FFA propose la candidature de Laurence Klein.

Evènements – tarification de la billetterie

MEETING de PARIS Indoor - Dimanche 25 Janvier 2026

S'agissant de la tarification de la billetterie, il est proposé de rester sur les mêmes tarifs qu'en 2025.

TARIFS:	NORMAL	LICENCIES	-18 ANS	Adhérents & CE
CAT 1	50€	33€	33€	40€
CAT 2	25€	17,50€	17,50€	20€

Avec un tarif de prévente, comme sur nos précédentes éditions, qui nous permet de bien lancer les ventes. Et toujours notre offre club à 10€ en C2 avec animation en amont.

TARIFS LANCEMENT	TARIF UNIQUE
CAT 1	30€
CAT 2	15€

Championnats de France Elite en salle à Clermont-Ferrand les 28 février & 1 mars 2026

Proposition Grille tarifaire 2026 :

Prévente

Avec une offre de lancement sur les packs weekend uniquement à 25€ en CAT 1 et 18€ en CAT 2

		SAMEDI	DIMANCHE	PACK WEEK-END
CAT 1	Normal			
	Jeune -18 ans*	20 €	20 €	32 €
	Licencié**			
CAT 2	Normal	15 €	15 €	25 €
	Jeune -18 ans*	12 €	12 €	20 €
	Licencié**			
	CLUB	6 €	6 €	/

* Sur présentation d'une pièce d'identité.

**Tarif licencié sur présentation de la licence FFA 2025/2026. Gratuit pour les enfants de moins de 4 ans n'occupant pas de siège.

Jour-J

		SAMEDI	DIMANCHE	PACK WEEK-END
CAT 1	Normal			
	Jeune -18 ans*	25 €	25 €	
	Licencié**			
CAT 2	Normal	20 €	20 €	/
	Jeune -18 ans*	15 €	15 €	
	Licencié**			

Objectif budgétaire à 2 600 billets vendus et 35k€ TTC de recette / prévision à iso notamment avec le all star perche la semaine précédente.

Ouverture de la billetterie début novembre.

➔ Validation par le Bureau Fédéral

Réunion des Directeurs de Liges

La première édition a eu lieu au siège de la Fédération le 8 octobre et s'inscrit dans la dynamique de développement du territoire.

Le réseau des Directeurs de ligues peut devenir le moyen d'harmoniser les pratiques sur les territoires, et de décliner la politique fédérale. C'est un outil complémentaire au Conseil National des Liges et au Conseil National des Comités Départementaux

Ce réseau permettra de mettre en place des actions concrètes et des échanges de bonnes pratiques locales. La prochaine réunion se tiendra en N-A, puis en BRE (à l'occasion de l'AG de la FFA)

Les principaux sujets abordés ont été les suivants :

- Problématiques de contacts avec les clubs
- Communication entre les ligues et la FFA
- Gestion des pôles
- Présentation du Plan De Développement.
- Liens entre les directeurs.

Emmanuelle JAEGER confirme que cette rencontre a été très intéressante et enrichissante. Elle a permis d'avoir un éclairage opérationnel des orientations politiques locales et fédérales.

Dans un prochain CNL il sera intéressant d'examiner la question de la répartition des rôles et responsabilités entre les élus des ligues et leurs directeurs.

10. Dossiers du Bureau - Nicolas PARÉSY Secrétaire général

Groupe de travail licence

Ce groupe créé à l'occasion du Bureau fédéral du 13 février 2025, a pour objet de reprendre les travaux menés lors du précédent mandat concernant la licence unique et d'y ajouter les propositions d'évolution du modèle économique des clubs, comités départementaux et des ligues régionales.

Il a déjà travaillé à l'amélioration du processus de prise de licence.

Il devra également se pencher la mise en place technique du principe « un clic, une licence » et également sur l'opportunité de la double-licence notamment pour des athlètes de haut-niveau.

Jean GRACIA rappelle que des travaux ont été faits sur le sujet de la licence lors de la mandature précédente et qu'il serait utile de faire un état des lieux de ce dossier. Il est donc convenu que Nicolas PARÉSY organise avec Philippe BOLDÉ et le groupe travail une première réunion de travail pour prendre connaissance de ces travaux et permettre ainsi à tous d'avoir le même niveau de connaissance des initiatives et réflexions passées.

Assemblées Générales 2026 des Ligues

Au vu du tableau des dates indiquées par les Ligues pour leurs Assemblées générales, il semble difficile d'avoir une représentation du Bureau Fédéral dans chacune d'elle.

	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2026		
	Ligues Régionales métropolitaines		
	TERRITOIRE	PRÉSIDENT/TE	DATE AGO PRÉVUE
1	Auvergne-Rhône Alpes	FERRARI Marcel	11/04/2026
2	Bourgogne France-Comté	BULOT Alain	11/04/2026
3	Bretagne	BÉRAUD Jean-Marc	21/03/2026
4	Centre Val-de-Loire	PLÉE Dominique	21/03/2025
5	Corse	LABARUSSIAS Patrick	11/04/2026
6	Grand-Est	DELOY Jean-Pierre	14/03/2026
7	Hauts-de-France	LAMBLIN Philippe	11/04/2025
8	Ile-de-France	FLANQUART Arnaud	11/04/2026
9	Normandie	PIGNET Dominique	21/03/2025
10	Nouvelle-Aquitaine	LE MERCIER Marc	21/03/2026
11	Occitanie	CONGRAS Marc	04/04/2025
12	Pays de la Loire	MOTTIER Serge	21/03/2025
13	Provence-Côte d'azur	ARMAND Isabelle	21/03/2026

Réforme réglementaire

Béatrice PFAËNDER présente le projet de la réforme réglementaire envisagée pour l'année 2026, certains règlements devant être approuvés en Assemblée générale, après avoir été proposés au Bureau fédéral et/ou au Comité directeur.

Il faut donc anticiper le calendrier de cette réforme.

Plusieurs groupes de travail seront mis en place prochainement :

- Règlementation sportive
- Elections fédérales
- Gouvernance
- Juridique
- Labellisation
- Règlement médical

11. Conseil National des Liges (CNL) Jean-Marc BÉRAUD

Jean-Marc BÉRAUD fait un point à date de l'activité du CNL.

- A ce jour, 7 réunions du Conseil National des Liges se sont tenues, dont 5 en visioconférence et 2 en présentiel.
- Les réunions en visioconférence sont programmées sur le créneau 11h00 – 13h00, heure de Paris, pour permettre aux présidentes et présidents des Liges ultramarines d'y participer.
- 3 réunions en visioconférence sont inscrites sur le calendrier de fin d'année, le 21 octobre, le 18 novembre et le 9 décembre
- La 1^{ère} réunion en présentiel s'est tenue lors du Congrès Fédéral à Beaune le vendredi 25 avril, la 2^{nde} au siège de la fédération le 3 septembre en mode séminaire.

Les sujets abordés lors de nos réunions

- Le Plan de Développement de l'Athlétisme et de ses territoires.
- Les Agents de Développement du Plan d'Investissement et d'Accompagnement des Territoires.
- L'Organisme de Formation de l'Athlétisme.
- Le Projet de Performance Fédéral.
- Les CTS en région.
- La Coupe de France Minimes des Liges.
- La labellisation des clubs.
- Le dispositif du Stade vers l'Emploi.
- Les relations et les conventions entre notre Fédération et les Fédérations Scolaires.
- Les accompagnements des Liges hexagonales envers les Liges ultramarines.
- Le modèle économique des structures déconcentrées, Liges, Comités et clubs.

Les propositions du CNL

- Une formation Zoom RH de l'ensemble des structures fédérales.
- Un schéma directeur des équipements sportifs.
- L'implication des Ligues dans l'Organisme de Formation de l'Athlétisme.
- La formation continue et le suivi des Agents de Développement du Plan d'Investissement et d'Accompagnement des Territoires

12- Séminaire du Bureau fédéral

Le Séminaire se tiendra à Lyon du vendredi 14 novembre au soir au dimanche 16 novembre à 14h00.

Un Secrétariat fédéral restreint précisera prochainement les thèmes abordés.

- *Fin de la deuxième session à 19h30* -



Nicolas PARÉSY
Secrétaire général



Béatrice PFAENDER
Secrétaire Générale Adjointe



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

9 OCTOBRE 2025

RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL

Siège de la FFA

PRÉSENTS



Président Jean GRACIA

Présents Mame-Ibra ANNE, Frédéric BURLETT, Dominique CARLAC'H (matin), Aude CLAVIER (après-midi), Odile DIAGANA, Emmanuelle JAEGER, Kevin LEGRAND, Serge MOTTIER, Nicolas PARÉSY, Béatrice PFAENDER et Caroline PUJOL

Invités

Permanents Jean-Marc BÉRAUD (CNL), Frank BIGNET (DTN),
Christophe HALLEUMIEUX (DGD) et Jérôme VILLON (DG)

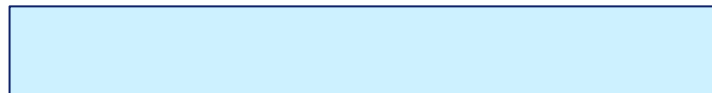
ORDRE DU JOUR



1. Ouverture
2. Intervention du Président
3. Intervention de la Présidente déléguée
4. Point sur la stratégie d'animation et des territoires
5. Finances
- PAUSE*
6. Intervention du Directeur Technique national

7. Intervention du Directeur général
8. Vie sportive
9. Dossiers du Bureau fédéral
10. Retour sur les réunions du CNL
11. Questions diverses
12. Clôture

Validation par le Bureau fédéral



ADOPTION DU PV DE LA REUNION DU 4 SEPTEMBRE 2025

2 | INTERVENTION DU PRÉSIDENT

AGENDA DU PRÉSIDENT(1/2)

Date	Lieu	Description
5-6/09	Briançon	Stage Equipe de France de Trail et de Courses en montagne
6/09	Briançon	Signature de la Convention entre la FFA et la ville de Briançon
11/09	Tokyo	Convention World Athletics
11-12/09	Tokyo	Congrès World Athletics
13/09	Visio	Bureau fédéral spécial Interclubs
13-21/09	Tokyo	Championnats du Monde
16-18/09	Tokyo	Sessions d'information World Athletics
23-24/09	Copenhague	Semaine Européenne du Sport
25/09	FFA	Conseil de perfectionnement OFA
25/09	FFA	Cellule Gouvernance et Intégrité

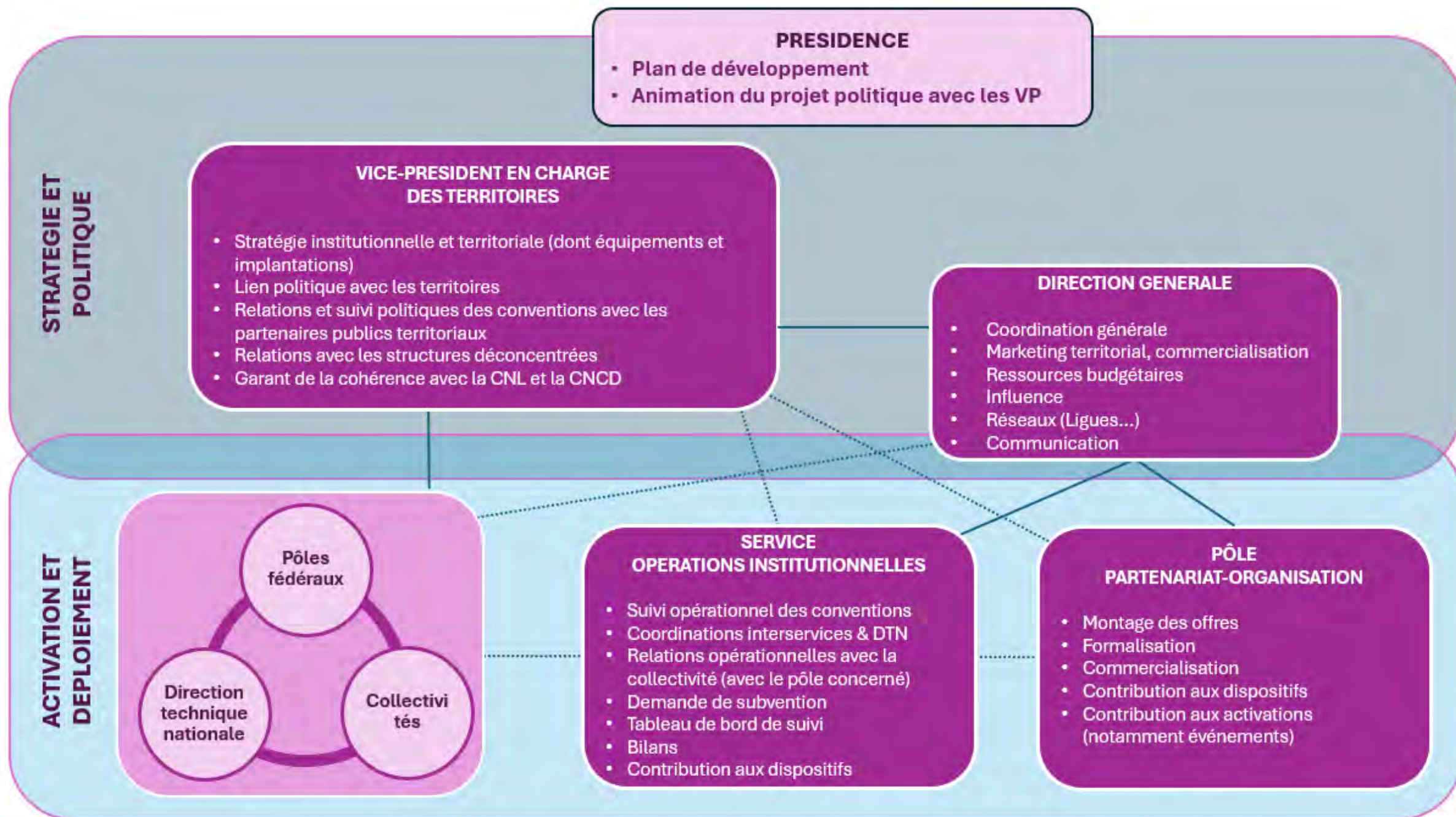
AGENDA DU PRÉSIDENT (2/2)

Date	Lieu	Description
26/09	Cergy	Réunion avec Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Conseil départemental du Val-de-Marne
29/09	Visio	Conseil national des Ligues
30/09	Visio	Secrétariat fédéral
30/09-1/10	Visio	Commission Gouvernance et Intégrité European Athletics
3-4/10	Visio	Comité directeur
5/10	Gien	Challenge National des Ligues à la Marche
7/10	CNOSF	Mardi des Présidents
7/10	FFA	Réunion avec David Lappartient
7/10	Visio	Commission Olympique du CNOSF
8/10	INSEP	Réunion bilan 2025 et perspectives
8/10	FFA	Réunion des Directeurs de Ligues

3. | INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE

4. | STRATÉGIE D'ANIMATION DES TERRITOIRES

ORGANISATION FONCTIONNELLE



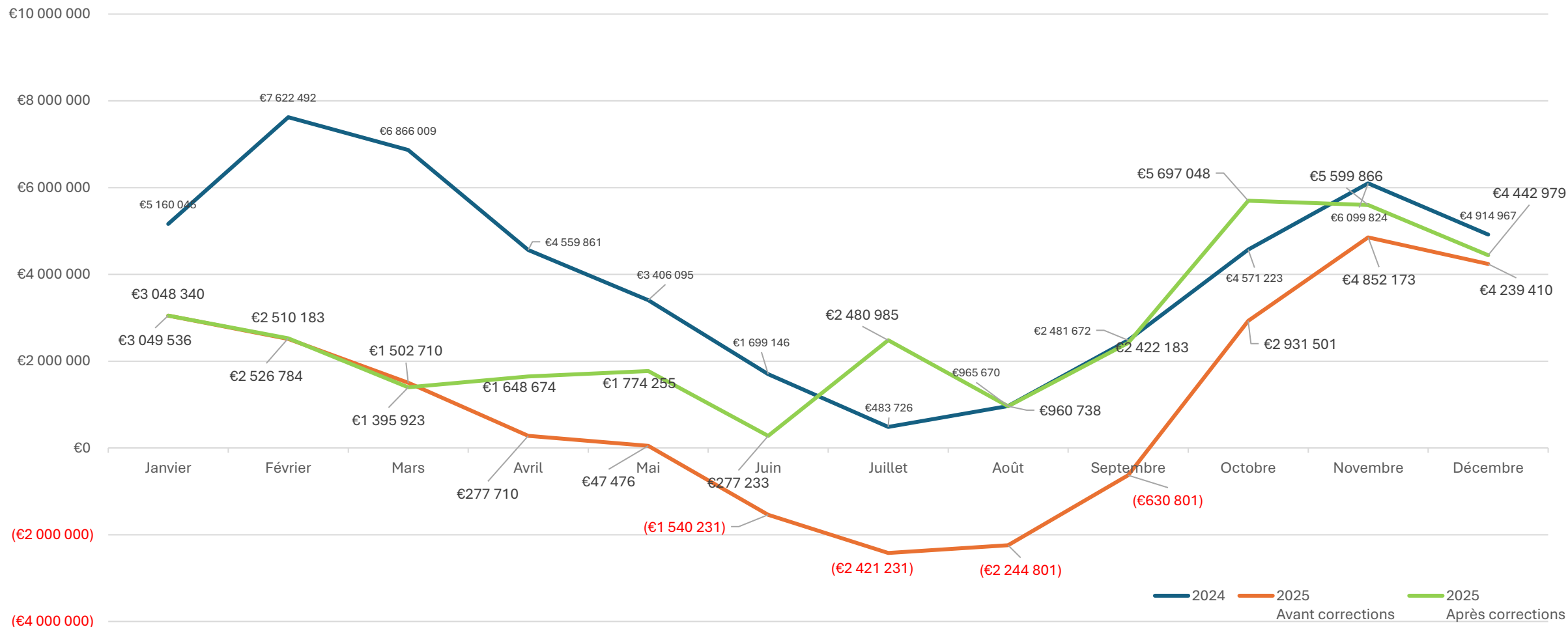
5. | FINANCES

5.1 | SITUATION DE TRÉSORERIE

EVOLUTION DE LA TRESORERIE

FFA - Evolution de la Trésorerie

Situation à la fin de chaque mois



5.2 | PROCESSUS D'ÉLABORATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL

BUDGET 2026 A 2029

Une **nouvelle architecture du budget** a été conçue pour répondre à un triple objectif :

1. Traduire fidèlement les actions du plan de développement
2. Intégrer une vision pluriannuelle
3. Favoriser un suivi budgétaire efficace (réduction du nombre de lignes budgétaires, réduction du nombre de responsables de projets, codification alphanumérique mnémotechnique)

Dans un esprit de co-construction et de suivi avec les élus référents et les équipes, et de responsabilisation commune.

Le BUDGET est décliné en axes stratégiques/secteurs/projets/actions et lignes budgétaires.

BUDGET 2026 A 2029

Le calendrier des opérations :

L'objectif est d'avancer le plus vite possible, car des projets/actions nécessitent déjà de prendre des engagements de dépenses pour 2026.

Le Groupe budget va dans les jours qui suivent :

- Proposer des lignes budgétaires pour chaque action
- Chiffrer le budget des recettes de 2026 à 2028
- Communiquer aux responsables de budgets les enveloppes allouées

BUDGET 2026 A 2029

Ensuite les Directeurs de services et/ou responsables de budget vont faire remonter au « Groupe budget » leurs remarques et suggestions sur les actions et lignes budgétaires proposées.

Puis commencer à chiffrer leurs lignes.

Une première série de réunions d'arbitrages est prévue dans la semaine du 27/10, une seconde série dans la semaine du 05/11.

L'objectif étant de présenter un premier projet de budget au BF du 15/11, puis au CD du 05/12.

5.3 | RÈGLEMENT FINANCIER OFA - MODIFICATIONS

6. | INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

6.1 | MISE A JOUR DU PPF

Ambition fédérale

S'inscrire durablement dans le top 3 des nations européennes lors des compétitions mondiales

Le postulat de départ

ACCOMPAGNEMENT

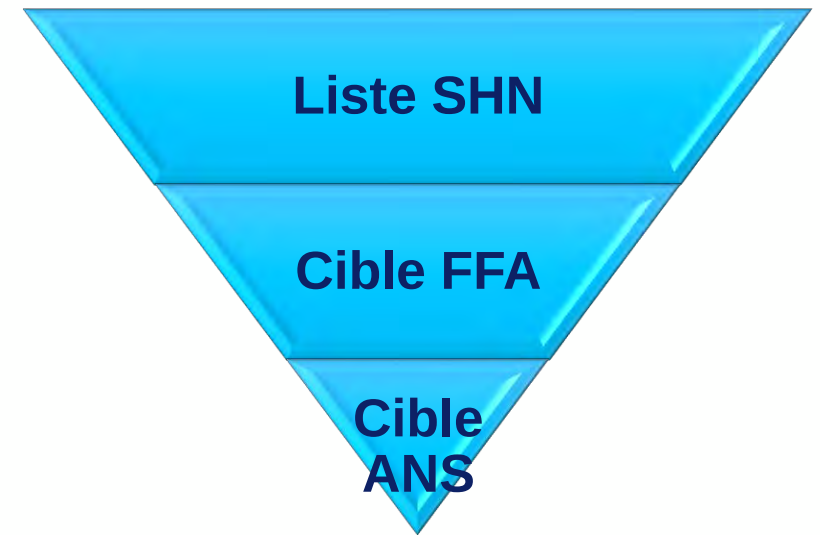
Aider à progresser

≠

EVALUATION

Mesurer un niveau ou un résultat

- Performance le jour J
- Performance au niveau attendu en dehors du jour J



Niveaux d'accompagnement
différenciés



Identification des athlètes

**Sportif de haut
niveau**

Liste ministérielle

Elite (34)
Senior (67)
Relève (186)
Reconversion (14)

Liste SHN

Espoirs (389)
Collectifs
nationaux (89)

Cible FFA

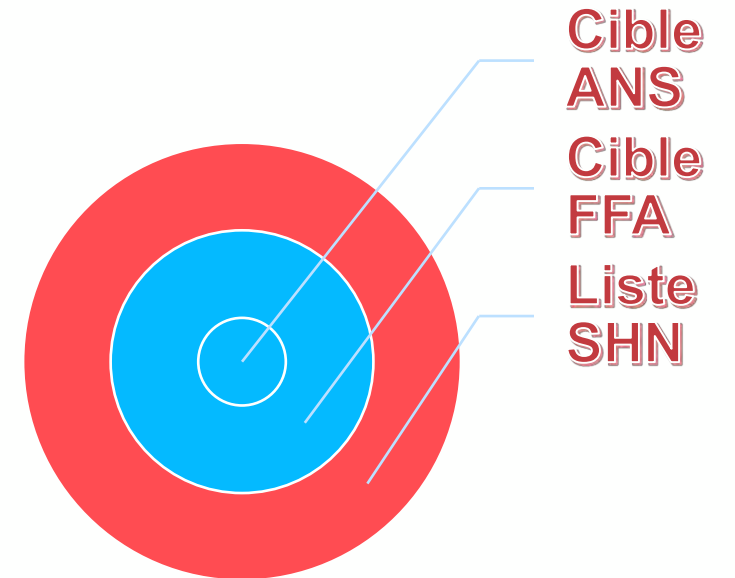
Cercle FFA

Cible ANS

**Cellule
Performance
(4)**

**Cellule
« Ambition 2028 »
(28)**

**Cellule
« Ambition 2032 »
(37)**



Niveaux d'accompagnement par public

Liste ministérielle des sportifs de haut niveau

Socioprofessionnel : CIP /
CAE / Emplois SHN /
Aménagement scolarité
Aides personnalisées:
aides sociales – aides à la
formation
AT-MP (si résident en
France)
**Aides à la préparation
sportive** via le contrat de
performance (pension Pôle,
actions collectives – stages
ou compétitions)

Cible ANS

+
Garantie de revenus
(Cellule performance : 40k€
Cellule « Ambition 2028 » :
20k€)
**Aide à la
professionnalisation des
entraîneurs** (15k€)
Plan coach (18k€ +
séminaire)
**Soutien des Missions
Régionales de la
Performance**

Cible FFA

+
Athlé pro
(contrat de travail –
contrat d'image)
**Aide individuelle à la
préparation sportive**

Accompagnement vers une trajectoire : exigence attendue



Pédagogie sur la traduction de l'ambition pour les JO sur les compétitions de référence 2026 et 2027

Projet de Performance Fédéral 2025-2029



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATHLÈ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

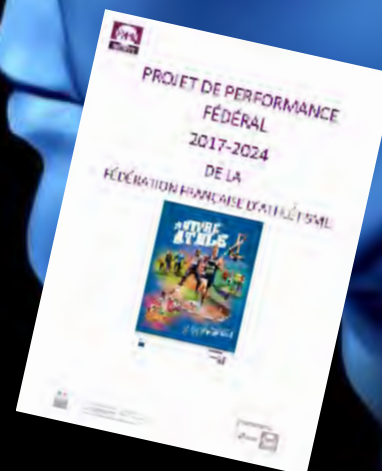
ATHLÈ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

ATHLÈ
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME



Projet de Performance Fédéral 2025-2029



Stratégie de rédaction du PPF 2025-2029

En 2 temps:

- Échéance contrainte mais négociée pour le 30 juin 2025
- Clause de revoyure pour le mois d'octobre 2025

Nouveau



Projet de Performance
Fédéral 2025-2029



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

ATHLÉTISME
Fédération Française d'Athlétisme







IGÉSR INSPECTION GÉNÉRALE
DE L'ÉDUCATION, DU SPORT
ET DE LA RECHERCHE



ATHLÈZ
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

BILAN DU
PPF 2022-2025



Réalise par le DTM de l'Olympiade 2022 2025



21 novembre 2024

Rapport final

ATHLETISME

Bilan Athlétisme JO 2024



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Restitution : bilan des JO 2024 en Athlétisme

Interviewers : Emilie THIENOT, Anaël AUBRY, Emmanuel BRUNET &
Romain STRAUB -
15 NOV. 2024

14 athlètes interrogés (sur 15 prévus)
9 entraîneurs interrogés (sur 10 prévus)
1 référent de discipline (sur 1 prévu)
Sprint haies, 800m, 3000 st, 4x100 F, perche, lancer, décathlon



L'instruction du 4 mars 2025 DS/DS2/2025/ relative à la campagne de validation des projets de performance fédéraux pour la période 2025-2029 et ses annexes parues au Bulletin officiel n°13 du MSJVA le 27 mars 2025

INSTRUCTION N° DS/DS2/2025/ relative à la campagne de validation des projets de performance fédéraux pour la période 2025-2029

Date d'application : immédiate

NOR : SPOV250663J

Classement thématique :

Document opposable : oui
Déposée sur le site Légifrance : non
Publiée au BOENJS : oui

Résumé : la présente instruction a pour objet de présenter le cadre de la campagne de validation des projets fédéraux de performance 2025/2029 (I), les attendus de ces nouveaux projets et les critères d'analyse des demandes (II), puis d'indiquer la procédure et le calendrier qu'il conviendra de respecter (III).

Mention Outre-mer : sans objet

Mots-clés : Projet de performance – Sport de haut niveau – Listes de sportifs – Structures d'entraînement – Pôles France – Pôles Espoirs – Cahiers des charges – Surveillance médicale – Convention – Critères d'analyse – Procédure – Calendrier

Texte(s) de référence :
Projets de performance fédéraux : Code du sport, articles L. 131-15, L. 221-2, R. 221-17 à R. 221-24
Critères de mise en liste des sportifs : Code du sport, articles R. 221-4 et suivants
Surveillance médicale des sportifs : Code du sport, articles L. 231-6, A. 231-3 et A. 231-4
Convention fédération – sportif de haut niveau : Code du sport, articles L. 221-2-1, R. 221-2 et D. 221-2-1

Agence nationale du sport : Code du sport, articles L. 112-10 et suivants, convention constitutive du 8 octobre 2019

Circulaire(s) / instruction(s) abrogée(s) : instruction du 17 mai 2021 relative à l'élaboration du projet de performance fédéral pour la période 2022-2024

Circulaire(s) / instruction(s) modifiée(s) : néant

Annexe(s) :
Annexe 1 : Cadre commun de définition des critères de mise en liste
Annexe 2 : Cahier des charges des structures des PPF
Annexe 3 : Indicateurs de performance des structures permanentes

Diffusion : la présente instruction n'a pas vocation à être diffusée au-delà de ses destinataires. Elle ne sera pas publiée au JOF, mais au BOENJS.

Le sport de haut niveau participe au rayonnement de la Nation et à la promotion des valeurs du sport. Ces deux dimensions du sport de haut niveau sont à l'origine de la politique de l'État dans ce champ conformément à l'article L.221-1 du code du sport.

Pour mettre en œuvre la politique du sport de haut niveau, le ministère chargé des sports réglemente par voie d'arrêtés les trois champs suivants :

- la reconnaissance du caractère de haut niveau des disciplines sportives (RHN) ou le cas échéant de spécialités ;

ANNEXE 1 : Sportifs de haut niveau - Sportifs des collectifs nationaux - Sportifs Espoirs
CRITERES DE MISE EN LISTE MINISTERIELLE

Les critères de mise en liste ont pour vocation à la fois de reconnaître les performances réalisées et d'identifier les performances pertinentes dans la parcours de performance. Au regard de la nature et de l'appréciation du degré d'universalité, 3 catégories ont été identifiées : Les épreuves olympiques et paralympiques, les épreuves dont la spécialité a été reconnue de haut niveau par une universalité forte (4 de 50 pays) et celles qui bénéficient d'une reconnaissance désignée au regard du classement mondial de la France. Il est important que le PPF mentionne l'ensemble des épreuves concernées par les critères de mise en liste. Les performances réalisées dans des épreuves non mentionnées dans le PPF ne pourront pas être reconnues.

CRITERES GENERAUX D'ENTREE EN LISTE : COMPETITIONS MONDIALES DE REFERENCE
Seuls les critères concernant les compétitions d-dessous sont généralisés à l'ensemble des épreuves couvertes par la RHN.

Compétitions de référence	Type d'épreuve	EPREUVES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (RHN)			EPREUVES NON OLYMPIQUES OU NON PARALYMPIQUES (RHN 2 - plus de 50 pays)			EPREUVES NON OLYMPIQUES OU NON PARALYMPIQUES (RHN 4 - entre 15 et 50 pays)		
		ELITE	SENIOR	RELIVE	ELITE	SENIOR	RELIVE	ELITE	SENIOR	RELIVE
JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES	Première mondialisation et universelle	1-2	3-4							
CHAMPIONNATS DU MONDE	Deuxième mondialisation	1-4	5-6							

AUTRES CRITERES D'ENTREE EN LISTE POUVANT ETRE MIS EN ŒUVRE
La généralisation des critères pour les compétitions et ranking ci-dessous n'appartient pas pleinement à l'Etat. Elle sera donc soumise à une analyse. Il apparaît essentiel d'adapter les critères à la réalité des différents sports, organisations internationales, modalités de compétitions, etc. Il apparaît également essentiel d'élucider le reconnaissance de performances lorsque celle-ci est soumise à une analyse de la réalité des différents sports, organisations internationales, modalités de compétitions, etc. Il apparaît également essentiel d'élucider le reconnaissance de performances lorsque celle-ci est soumise à une analyse de la réalité des différents sports, organisations internationales, modalités de compétitions, etc.

Référence	Description	EPREUVES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (RHN)			EPREUVES NON OLYMPIQUES OU PARALYMPIQUES (RHN 2 - plus de 50 pays)			EPREUVES NON OLYMPIQUES OU PARALYMPIQUES (RHN 4 - entre 15 et 50 pays)		
		ELITE	SENIOR	RELIVE	ELITE	SENIOR	RELIVE	ELITE	SENIOR	RELIVE
CHAMPIONNAT D'EUROPE	L'épreuve de référence pour les sportifs de haut niveau en France. Elle est reconnue de haut niveau par une universalité forte (4 de 50 pays) et celles qui bénéficient d'une reconnaissance désignée au regard du classement mondial de la France. Il est important que le PPF mentionne l'ensemble des épreuves concernées par les critères de mise en liste. Les performances réalisées dans des épreuves non mentionnées dans le PPF ne pourront pas être reconnues.									
AUTRES COMPETITIONS DE REFERENCE "SENIOR"	Compétitions de référence pour les sportifs de haut niveau en France. Elle est reconnue de haut niveau par une universalité forte (4 de 50 pays) et celles qui bénéficient d'une reconnaissance désignée au regard du classement mondial de la France. Il est important que le PPF mentionne l'ensemble des épreuves concernées par les critères de mise en liste. Les performances réalisées dans des épreuves non mentionnées dans le PPF ne pourront pas être reconnues.									
RANKING MONDIAL (fin de saison)	L'appréciation de la performance mondiale des sportifs de haut niveau en France. Elle est reconnue de haut niveau par une universalité forte (4 de 50 pays) et celles qui bénéficient d'une reconnaissance désignée au regard du classement mondial de la France. Il est important que le PPF mentionne l'ensemble des épreuves concernées par les critères de mise en liste. Les performances réalisées dans des épreuves non mentionnées dans le PPF ne pourront pas être reconnues.									
PERFORMANCE INDIVIDUELLE	Ranking mondial ou classement de haut niveau									

CRITERES POUR INTEGRER LA LISTE "COLLECTIFS NATIONAUX"
Les critères pour entrer en liste "collectifs nationaux" seront définis par le DTN et validés au travers du projet de performance fédéral (PPF).

CRITERES POUR INTEGRER LA LISTE "ESPOIRS"
Les critères pour entrer en liste Espoirs seront définis par le DTN et validés au travers du projet de performance fédéral (PPF). Ces critères seront coordonnés en référence à une catégorie d'âge et une performance significative lors des épreuves des compétitions de référence identifiées pour cette catégorie. Pourront aussi être reconnus d'autres critères (par exemple physique, psychologiques, morphologiques, techniques, etc.) après une forte conditionnalité établie sur des résultats sportifs à venir.

Temps d'échange durant l'écriture de notre PPF avec notre référente « Athlétisme » de l'ANS

Corinne CALLON

Accompagnée de Stéphane CARISTAN et
Maguy NESTORET ONTANON

Accompagnement sur les items
concernant les politiques publics, le
socio pro et les territoires ultra marins

Challengé sur les critères de mise en
liste et les structures PPF



Partie 1 – Partie stratégique



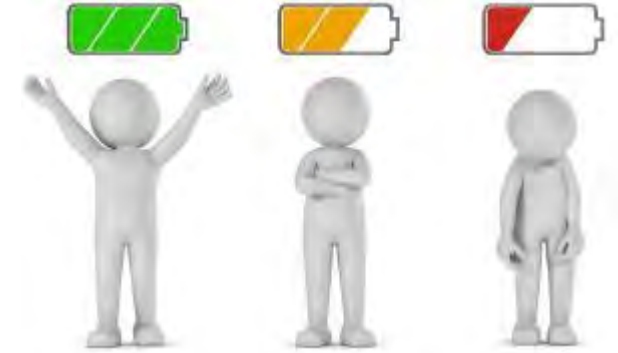
- Bilan Olympiade (PPF et JO Paris 2024)
- Stratégie fédérale
 - ✓ Programme LA 2028
 - ✓ Programme 2032
 - ✓ Programme 2036



Partie 2 – Partie opérationnelle



- Critères de mis en liste
- Convention FFA/SHN
- SMR
- Modalités socio-pro
- Honorabilité des cadres
- Formation continue des entraîneurs
- DATA
- Projet des territoires ultra-marins
- Cartographie des structures d'Excellence et d'Accession
- Cahiers des charges des structures
- Santé mentale des sportifs et de l'encadrement
- Mixité de l'encadrement
- Traitement égalitaire des H et des F
- Paternité et maternité
- Spécificités de la performance des sportives
- Inclusion des parasportifs
- Formation sportive et citoyenne
- Indicateurs de performance des programmes



- **Singularisation** : Reconnaître et accompagner chaque athlète dans la spécificité de son parcours, de ses besoins et de son potentiel.
- **Coopération et décloisonnement** : Renforcer les synergies entre acteurs en brisant les barrières statutaires, reconnaître et utiliser l'expertise des clubs des groupes privés et des systèmes étrangers
- **Objectivation/rationalisation** : Fonder les choix d'entraînement, de suivi et d'accompagnement sur des données fiables, des critères mesurables et une analyse rigoureuse pour sécuriser les trajectoires de performance et étayer les décisions stratégiques.
- **Professionnalisme et professionnalisation** : Affirmer une volonté forte de professionnaliser l'ensemble du système fédéral, en améliorant les compétences pour les athlètes et les encadrants.



- **Engagement et déclinaisons territoriales** : Associer les organes déconcentrés et les CTR dans la stratégie globale de performance en proposant des plans d'action ancrés dans les ressources locales et connectés à la stratégie nationale.
- **Expertise et innovation** : Renforcer l'expertise fédérale et impulser une dynamique d'innovation.
- **Éthique et responsabilisation** : Viser une performance durable et respectueuse des personnes, favoriser une relation de confiance et d'autonomie dans un cadre valorisant le bien-être et l'intégrité des acteurs.
- **Revalorisation de l'identité « Athlé »** : Repositionner l'athlétisme au grade de sport majeur et attractif.

PARTIE STRATEGIQUE



Optimiser pour LA 28 et préparer l'après



**OBJECTIF
IMMÉDIAT**



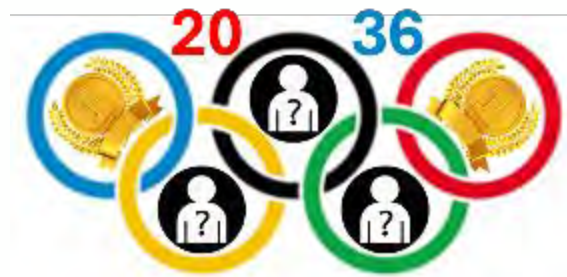
**OBJECTIF À
MOYEN TERME**



**OBJECTIF À
LONG TERME**

Conjoncturel

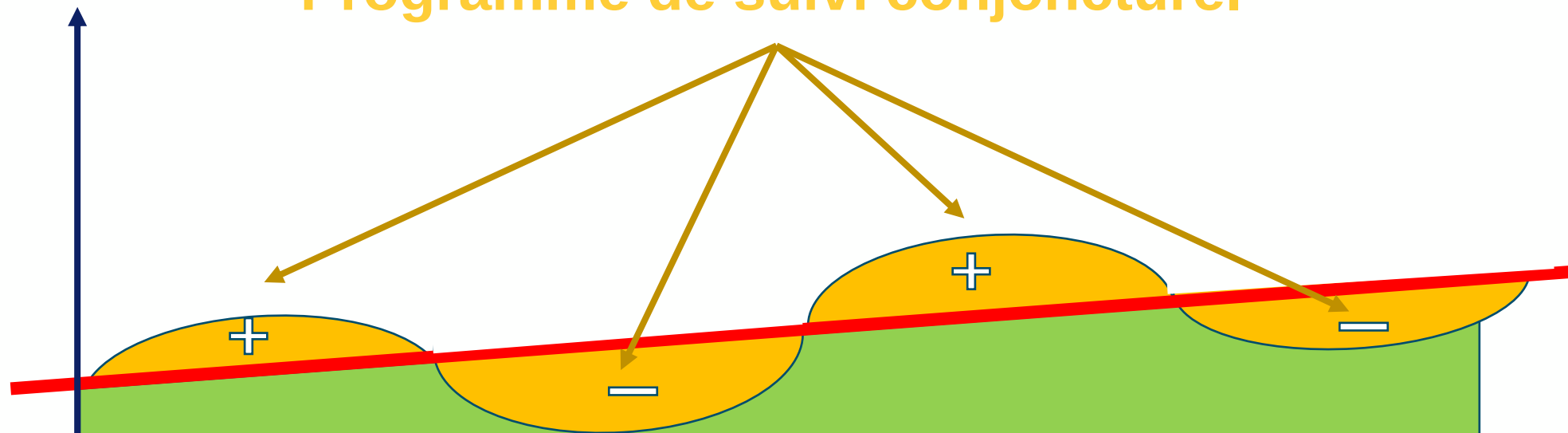
Structurel



Il subit les fluctuations liées à l'écart existant entre l'état en cours et le contexte international du moment. Il peut évoluer rapidement dans un sens comme dans un autre, au gré de l'évolution de l'environnement dans lequel se situe la confrontation.

Résultats

Programme de suivi conjoncturel



Ce programme a pour objectif de seller les bases stables et pérennes du système permettant d'anticiper et de minimiser les aléas des objectifs à cours termes.

Programme d'évolution structurel



Temps



ATHLÈTE
PARIS 2024



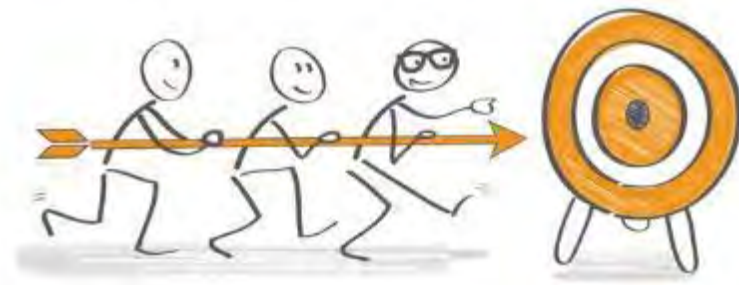
Programme 28
À court terme



Programme 32
À moyen terme



Programme 36
À plus long
terme



URGENT

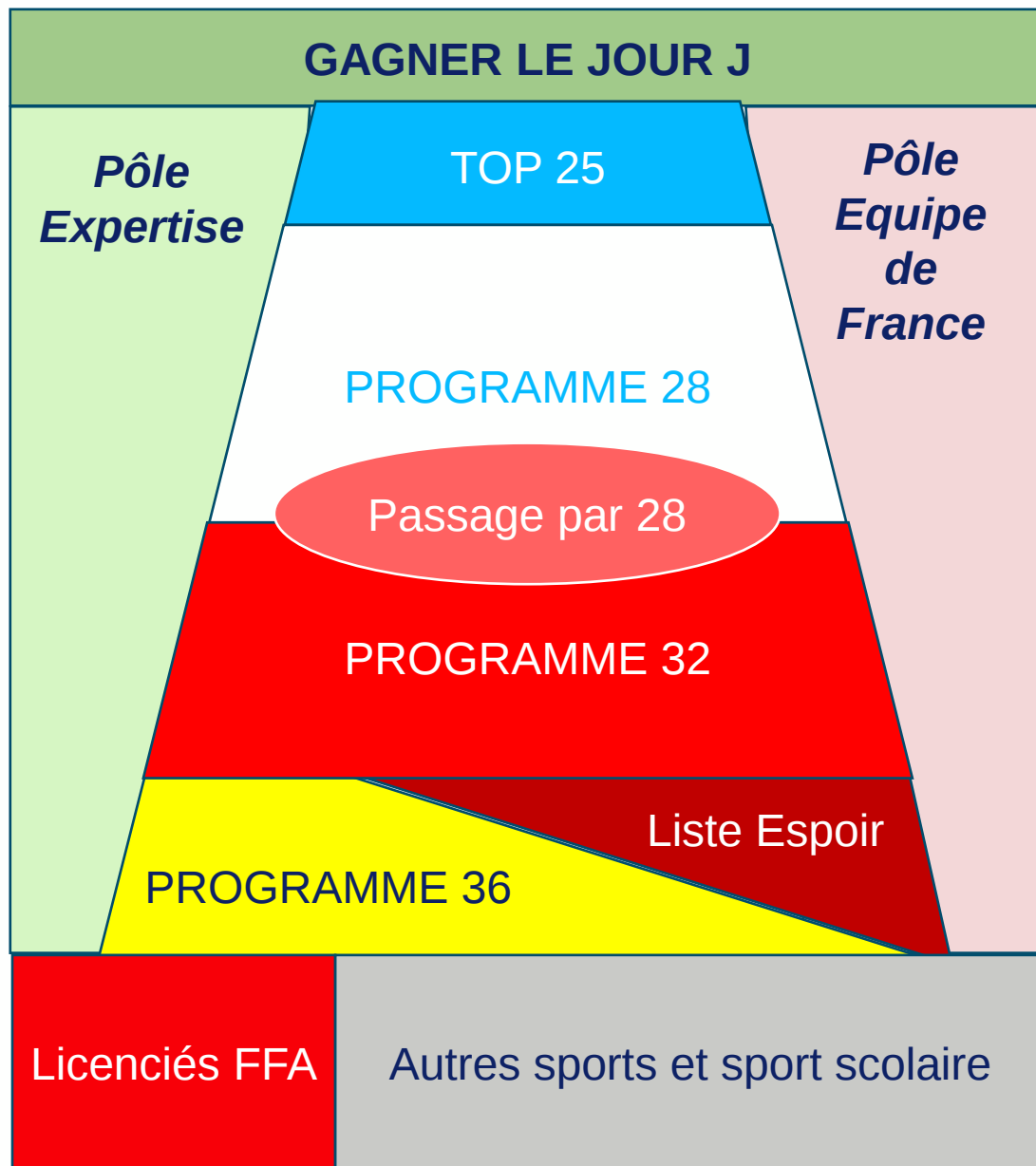
Accompagnement des projets d'athlètes ciblés
Peut-être 2 gestions

IMPORTANT

Accompagnement des projets évolutifs au travers de
dynamiques de groupes et d'athlètes isolés
(Formation athlètes et cadres – structures PPF – compétitions)

CAPITAL

Assurer une génération plus dense, plus talentueuse et
préparer un contexte plus favorable à la réussite de l'équipe
de France



PORTE D'ENTREE

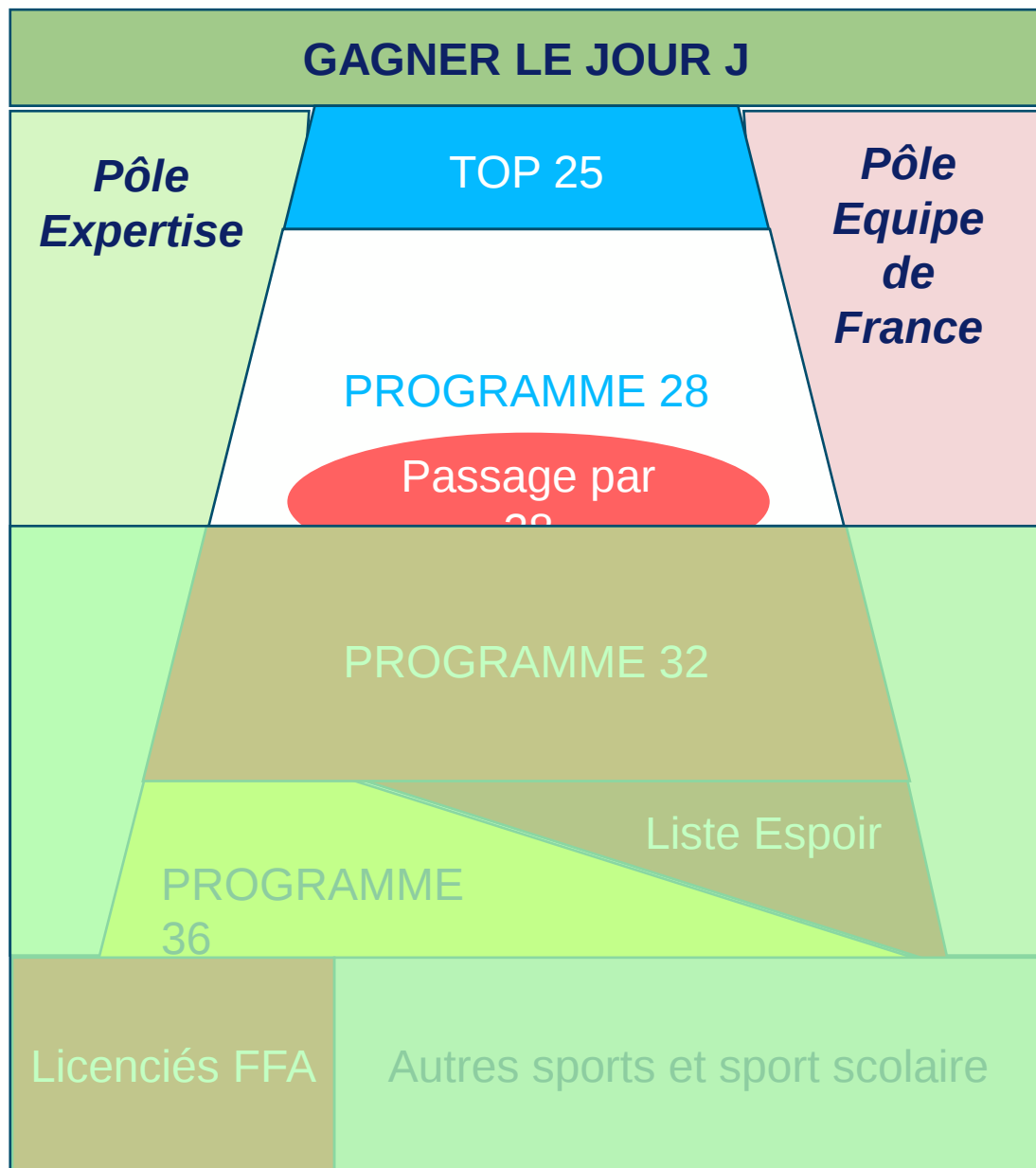
Jean Galfione – Manager programme 28

Adjoint au manager du programme 28

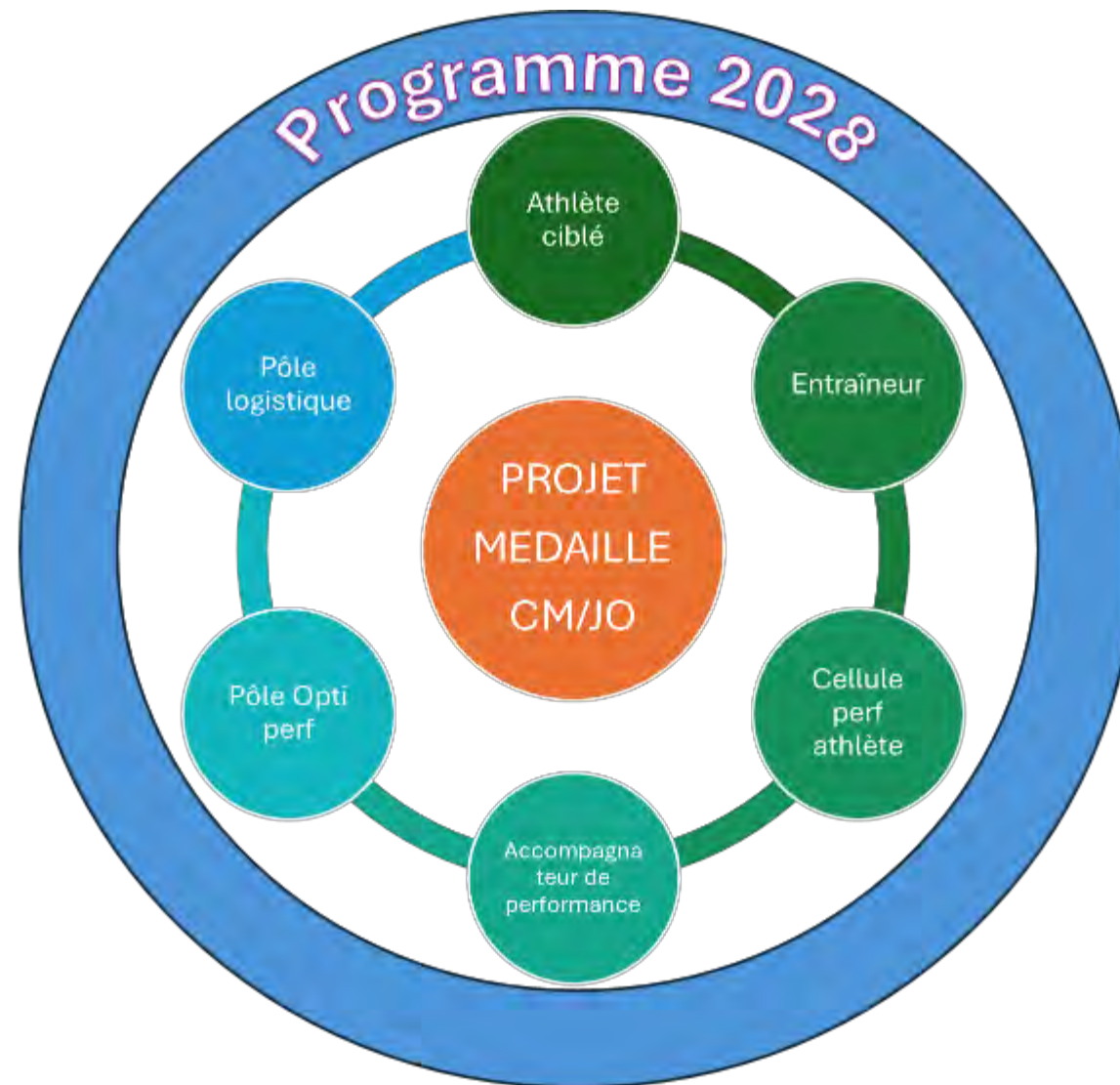
Manager du programme 32

Manager du programme 36

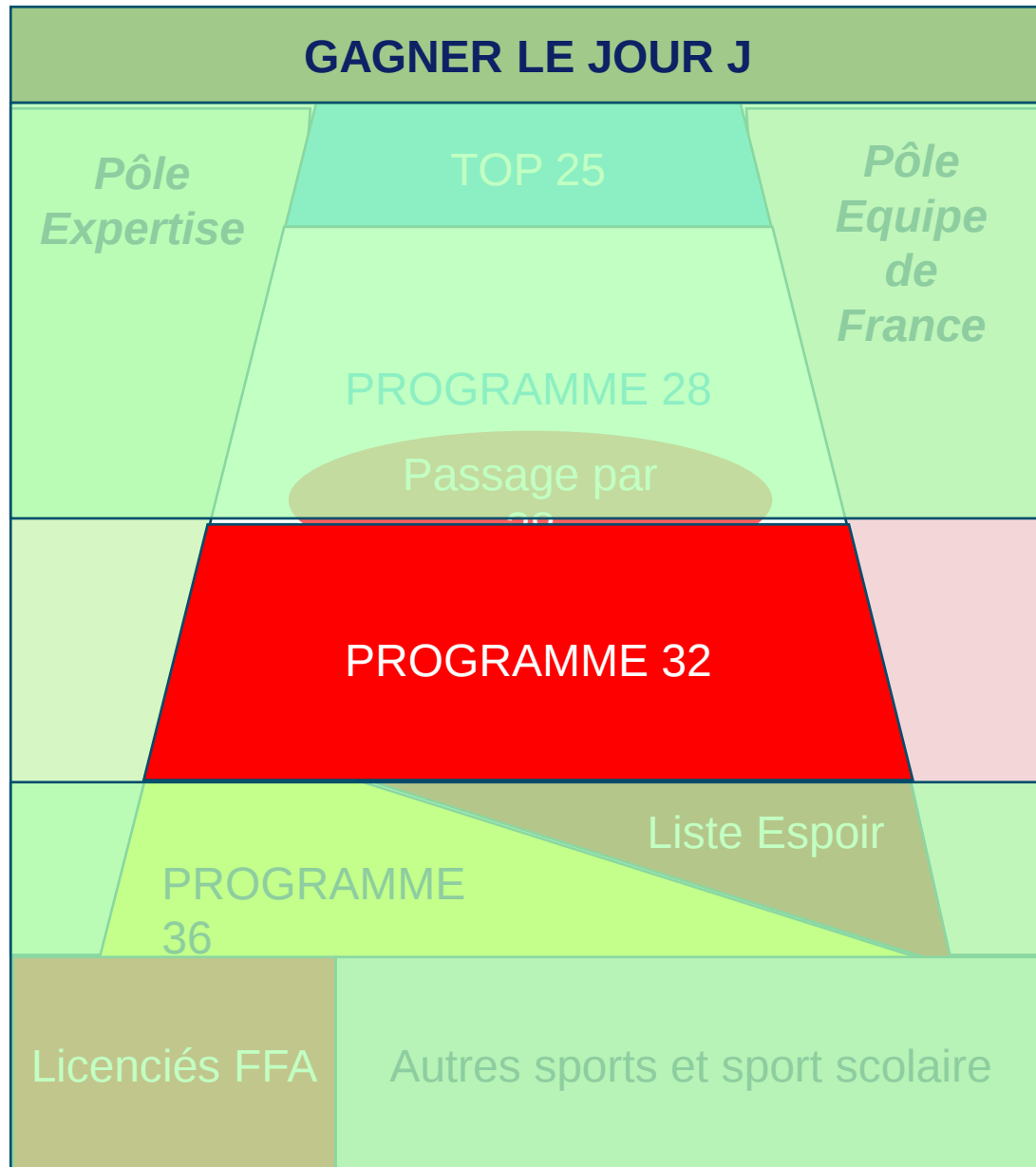
Directeurs techniques des clubs identifiés et CTF des comités départementaux

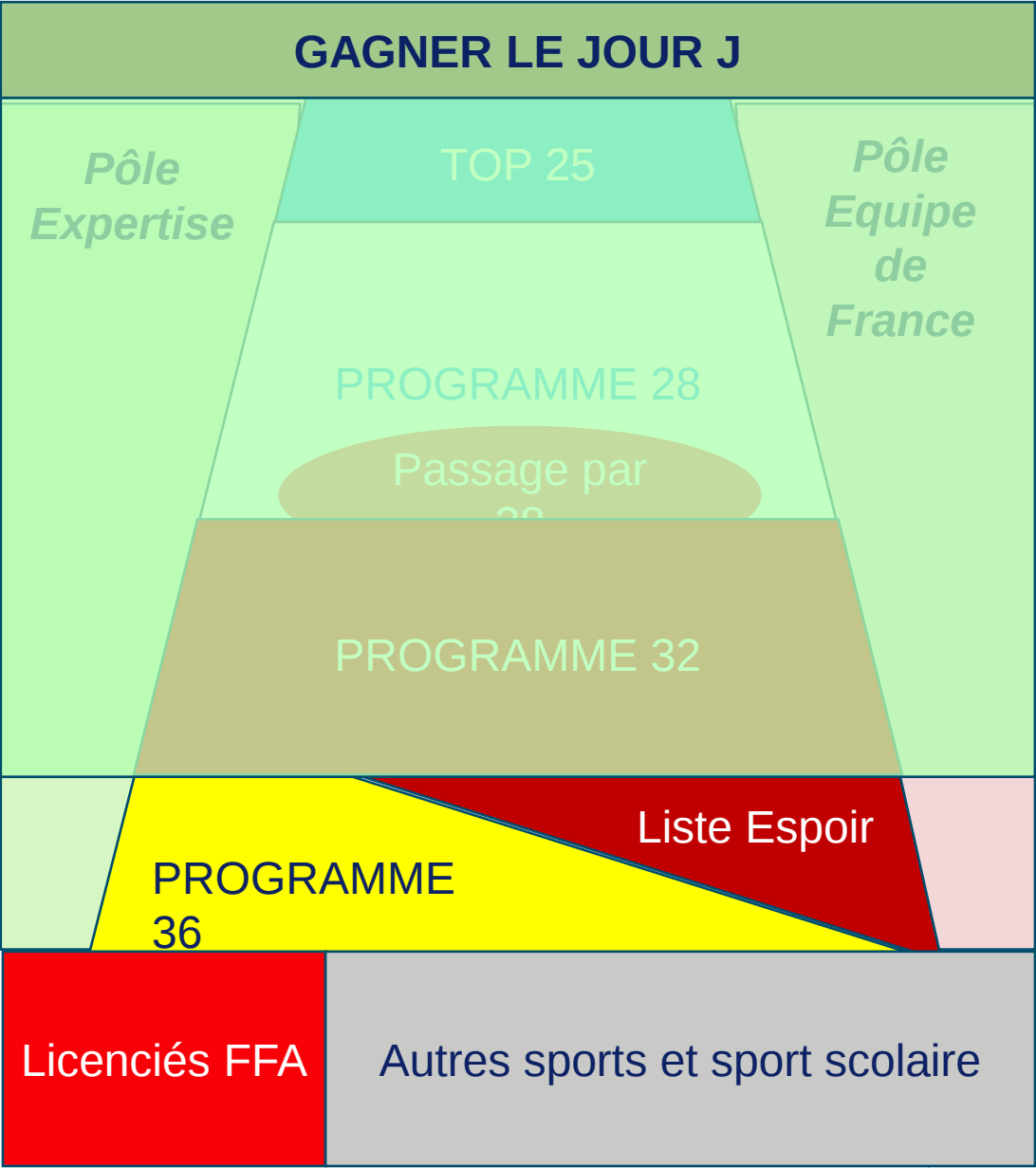


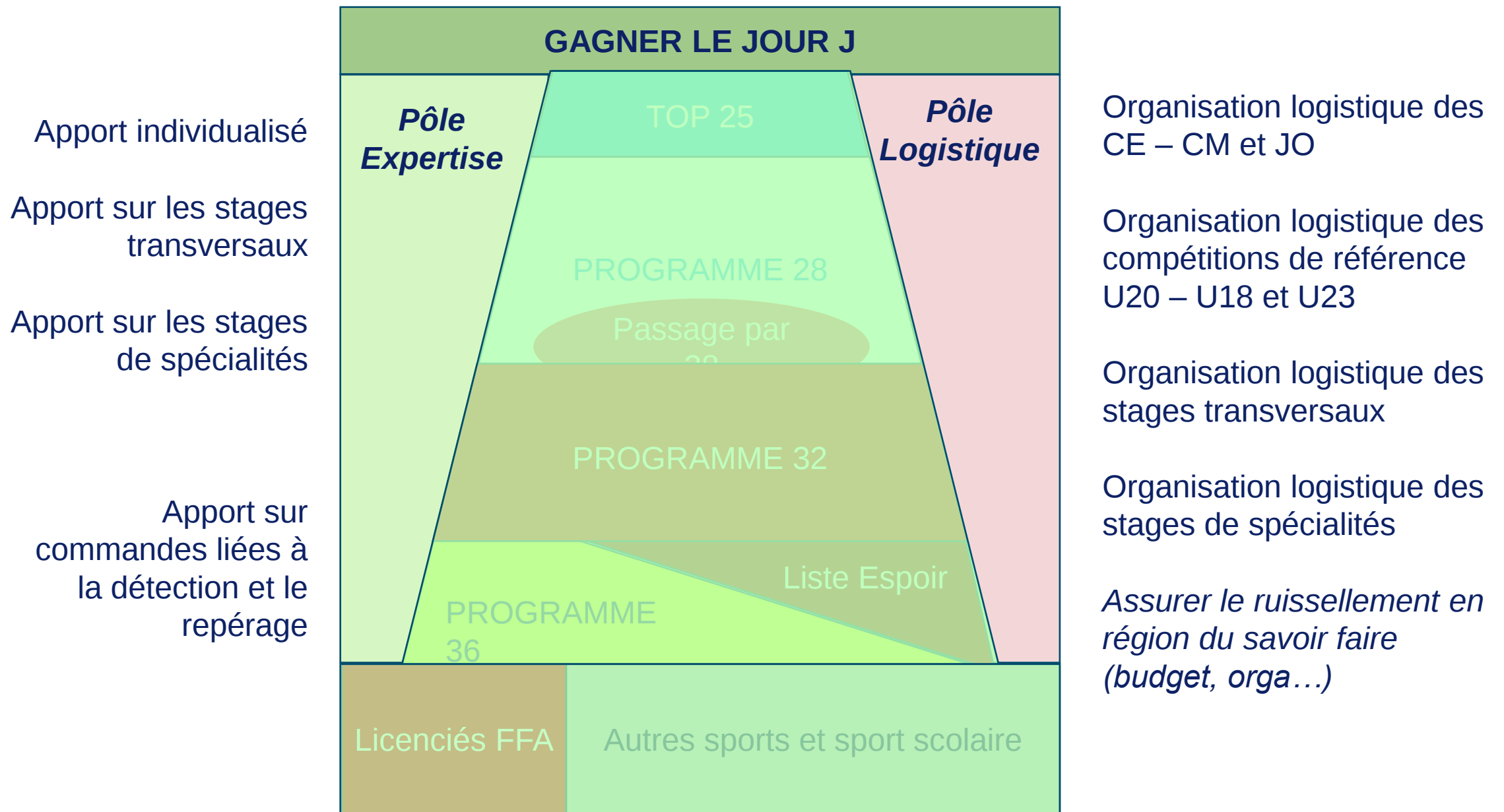
Jean Galfione + 1 adjoint



Manager du programme 2032









Pôle
expertise



**Accompagnement
de la performance**





Pôle logistique



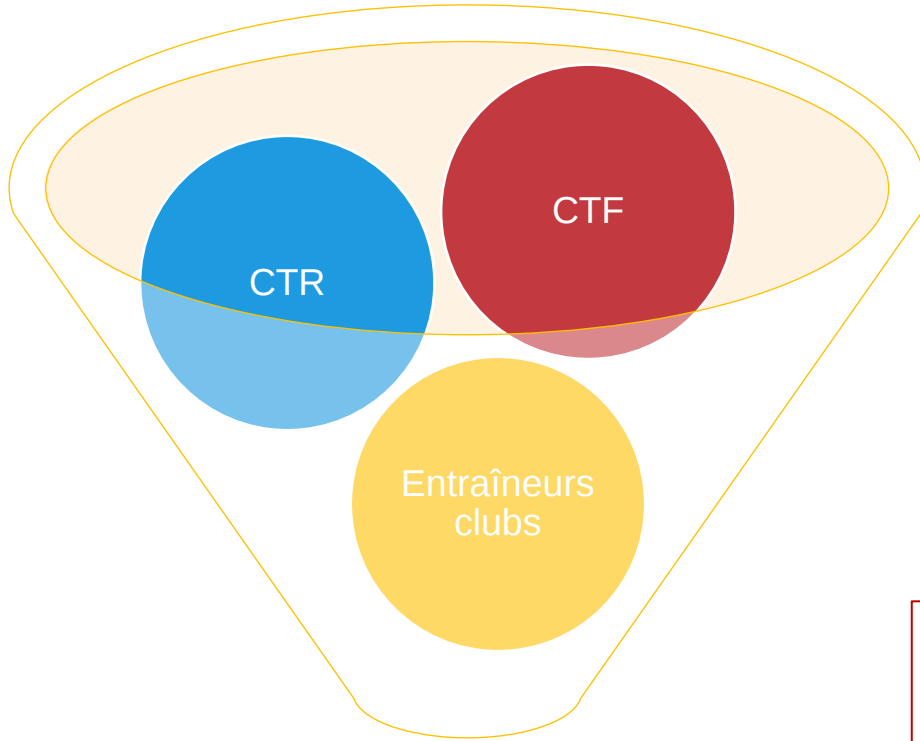
Préparation opérationnelle :

- Des stages
- Des compétitions
- Des pré-camps
- Des championnats / JO

Pôle en relation avec :

- Le pôle Olympique
- Le pôle Expertise
- Le pôle des responsables de spécialités





ETR

Identification des athlètes à potentiel

Accompagnement des clubs et formation des entraîneurs formateurs



- ☒ Repérage de nos athlètes de clubs à potentiel
- ☒ Détection de potentiels hors clubs
- ☒ Orientation de ces athlètes à potentiel après analyse des situations
- ☒ Identification des clubs et entraîneurs formateurs
- ☒ Accompagnement des ces derniers (formation, acculturation...)
- ☒ Valoriser l'image de l'athlétisme en territoire

**Vision
territoriale**

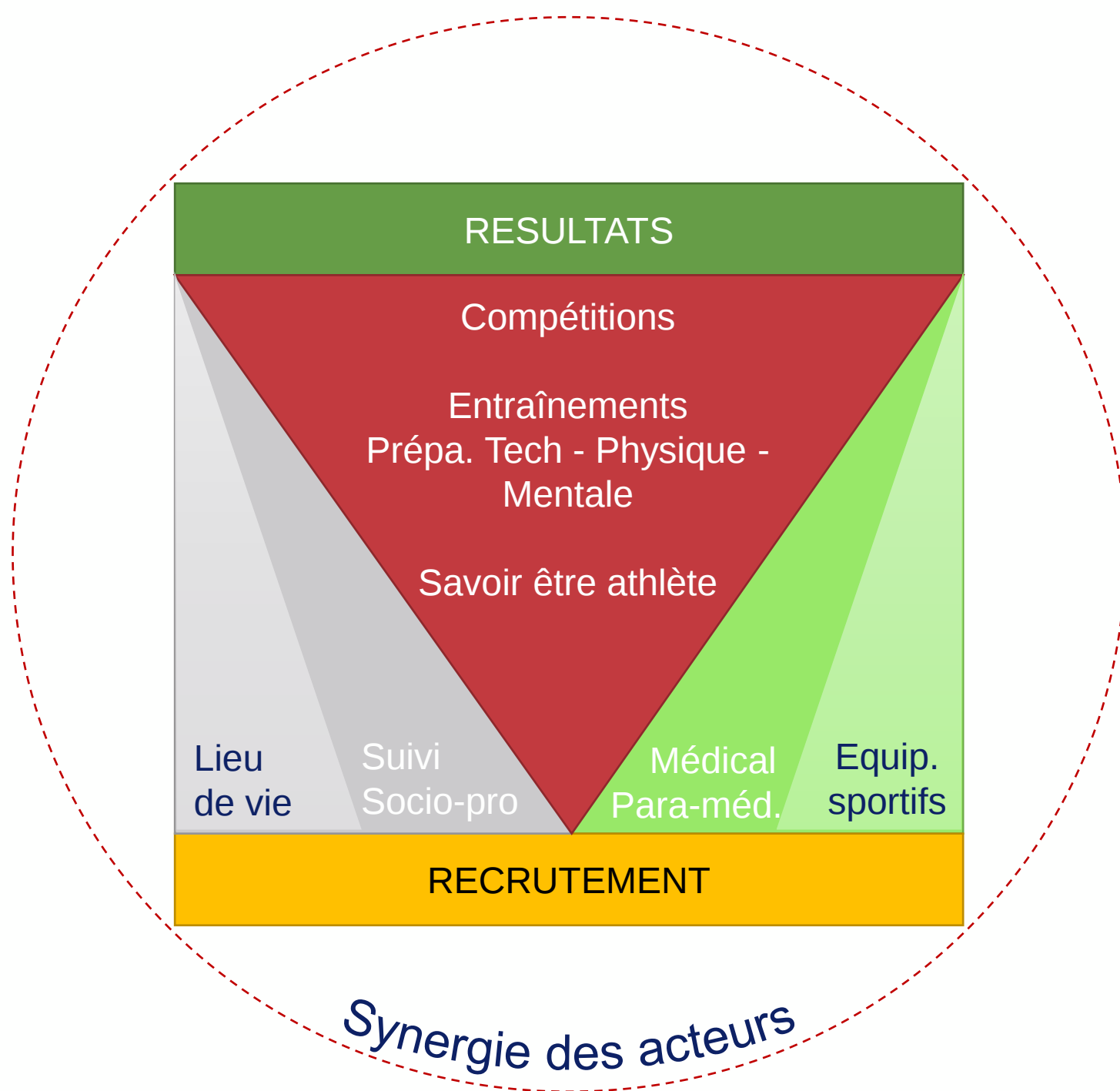




ACCOMPAGNEMENT
ET STRUCTURES
PERMANENTES

Coordonnateur
des structures Excellence

Coordonnateur
des structures Accession



Compétitions

- Programmation
- Organisation/logistique
- Suivi des compétitions
- Prise en charge
- Briefing/débriefing

Entraînements

- Quantité (nombre séances)
- Qualité (encadrement, contenues...)
- Préparation technique
- Préparation physique
- Préparation mentale

Suivi socio-pro

- Suivi carrière / accompagnement
- Suivi résultats scolaires et univers.
- Aménagements

Lieu de vie (hébergement, restauration, transports, intervenants)

- Parents / internat / cité univ. / appart.
- Parents / cantine / RU / perso
- Accessibilité
- Marche / vélo / VP / TC
- Parents / maître internat / CPE / prof EPS

Résultats

- Sportifs (performance et places en chts)
- Evolution socio-pro (classe sup, diplômes)

Savoir être athlète / gains mineurs

- Ethique/déontologie/citoyenneté
- Lutte contre le dopage
- Sommeil
- Nutrition
- Prophylaxie
- Projet de performance
- Préparer la compétition

Synergie des acteurs

- Philosophie
- Organisation (réunion, réseaux-socio, informelle)

Médical et paramédical (CREPS ou réseau)

- Organisation
- Médecin
- Kiné, ostéo, dentiste, podologue, nutritionniste, psychologue

Recrutement

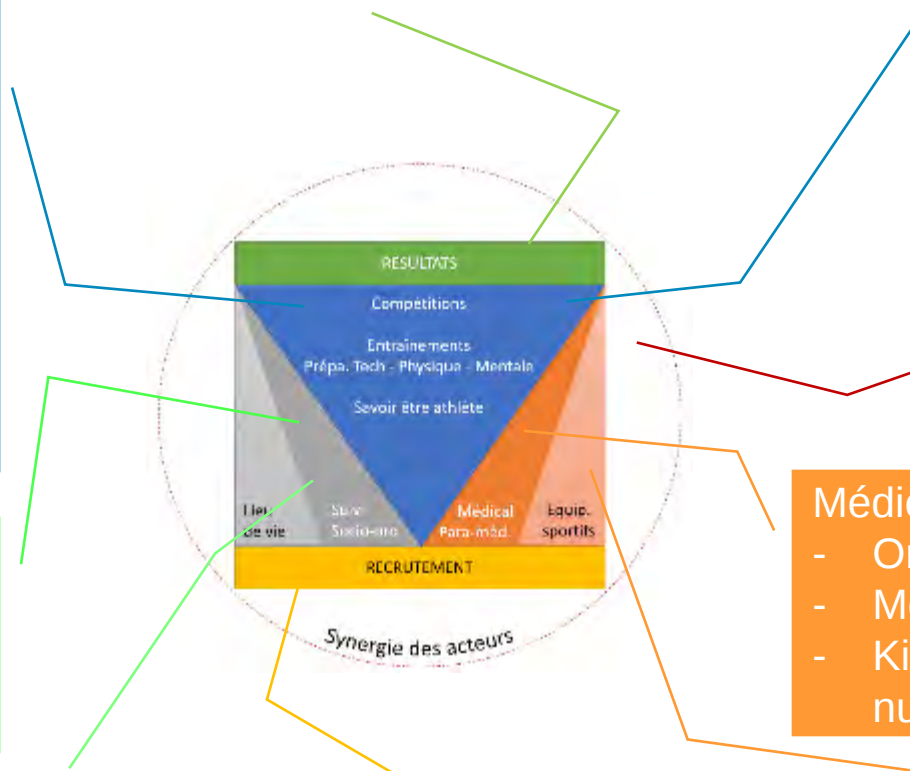
- Niveau
- Zone géographique
- Spécialités

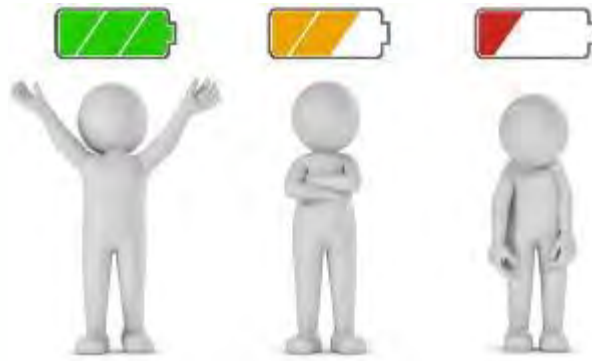
Promotion

- Flyer & Site
- Réseaux sociaux
- Stages ATHLE 2028
- Suivi ATHLE 2024

Equipements sportifs

- Extérieurs (piste, aires de concours, parcours natures)
- Intérieur (piste, aires de concours)
- Musculation
- Petit matériel





L'INSEP au cœur d'un réseau dynamique

Pour poursuivre son développement, enrichir ses connaissances et inscrire durablement la France dans les meilleures nations olympiques et paralympiques, l'INSEP développe des réseaux internationaux auprès des acteurs du sport. Dans un but de développement de la performance, l'établissement conclue des conventions et accords de collaboration lui permettant d'échanger différentes expertises avec des services similaires au sein de différentes institutions à l'international (centres sportifs, universités, entreprises).

Cliquez ici

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX



DÉCLINAISONS OPÉRATIONNELLES



Structures du PPF

Accompagnement

Structures PPF

Cartographie et accompagnement

Performeur en
EDF Senior
Gagner

En club

Ecosystème
de l'athlète

Dans une
structure
du PPF

Club identifié
Pôle France

Groupe privé
Université
étranger

Former
Performeur en
EDF Avenir

En club

Dans une
structure
du PPF

Club identifié
Pôle Avenir

Groupe privé
Université
étrangère

Identifier
Former

En club

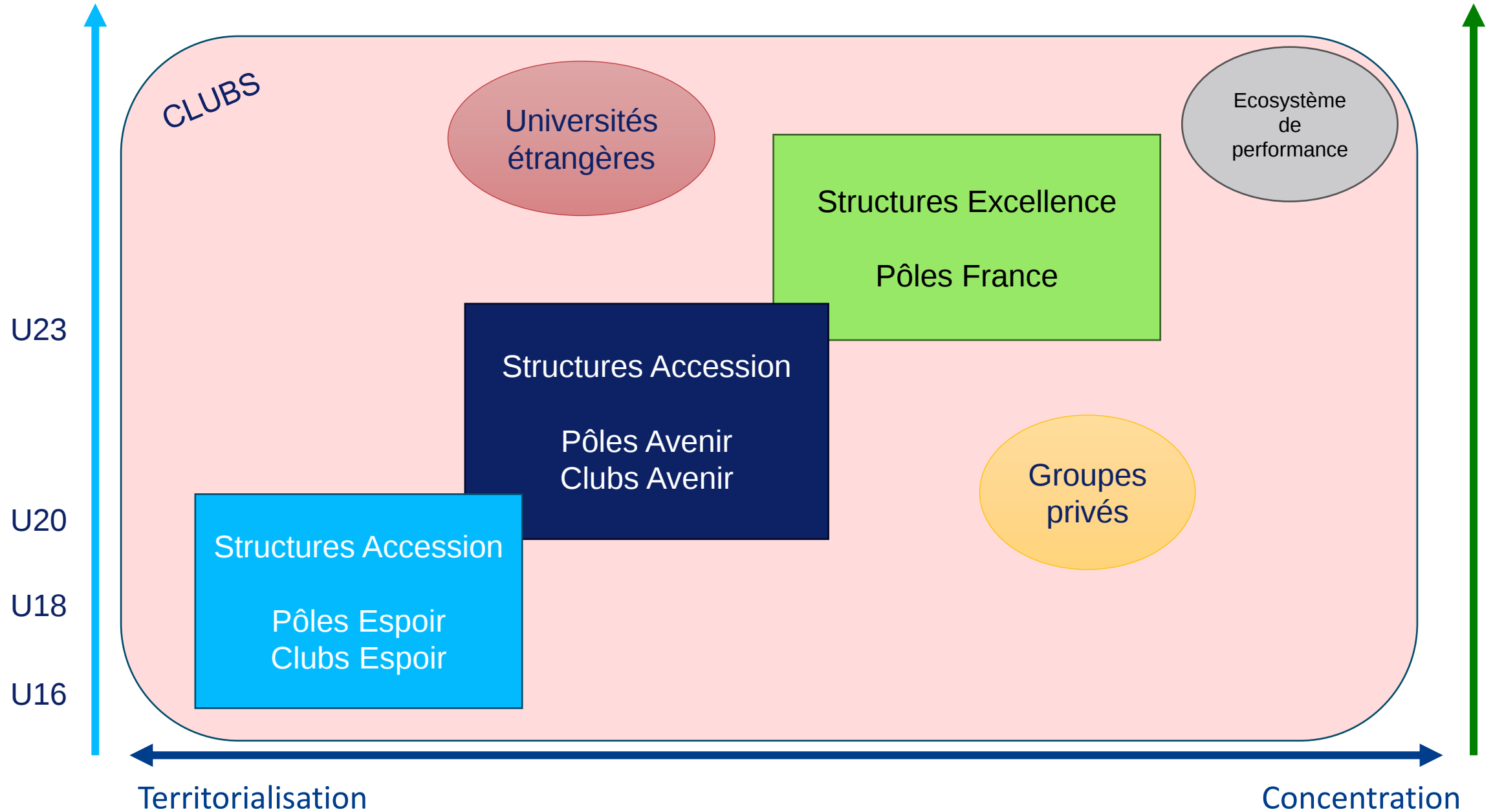
Dans une
structure
du PPF

Club identifié

Pôle Espoir territorial

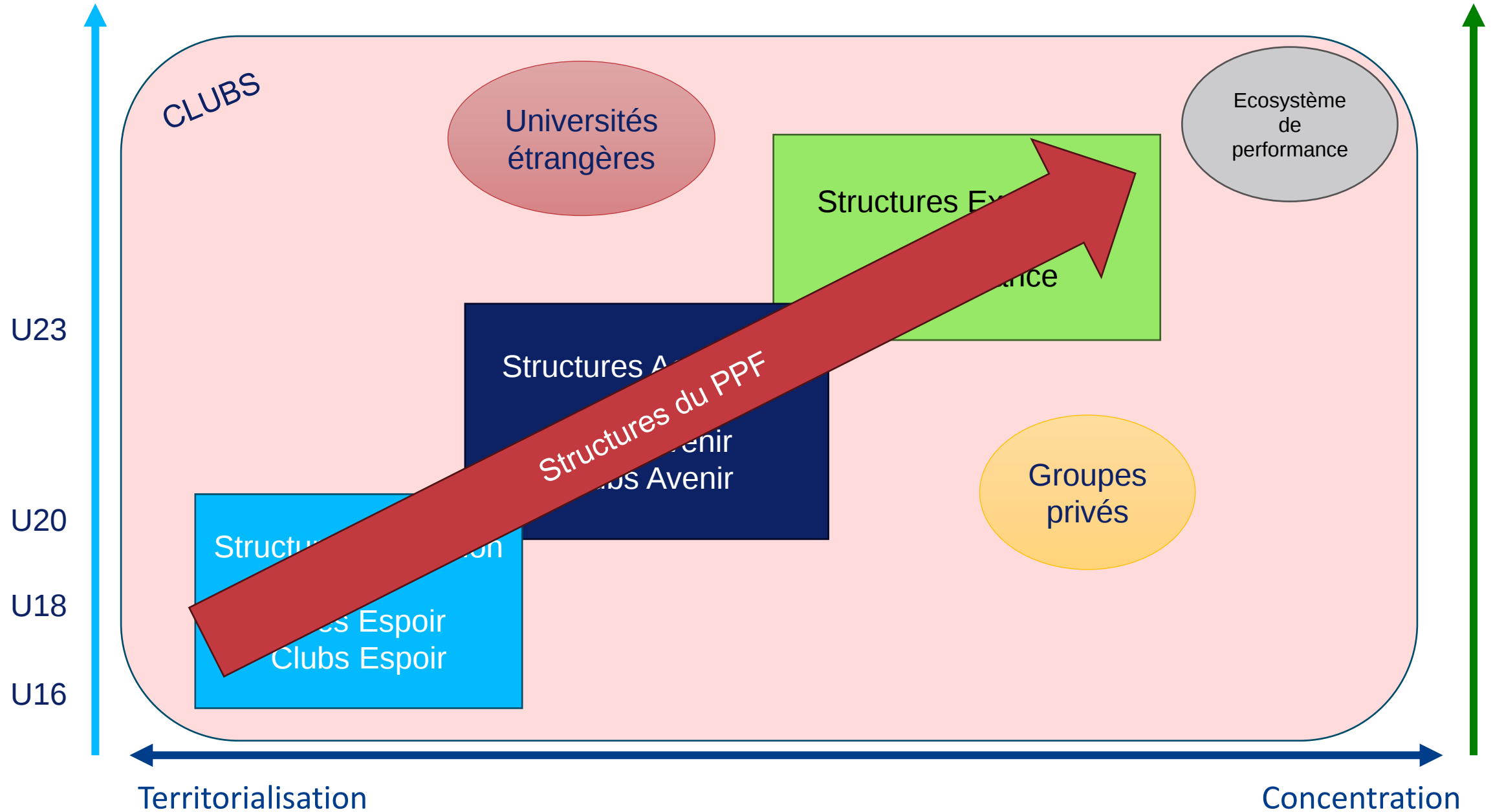
Niveau d'âge

Niveau de performance



Niveau d'âge

Niveau de performance



Niveau d'âge

Niveau de performance

U23

U20

U18

U16

CLUBS

Universités
étrangères

Ecosystème
de
performance

Structures Excellence

Pôles France

Structures Accession

Pôles Avenir
Clubs Avenir

Groupes
privés

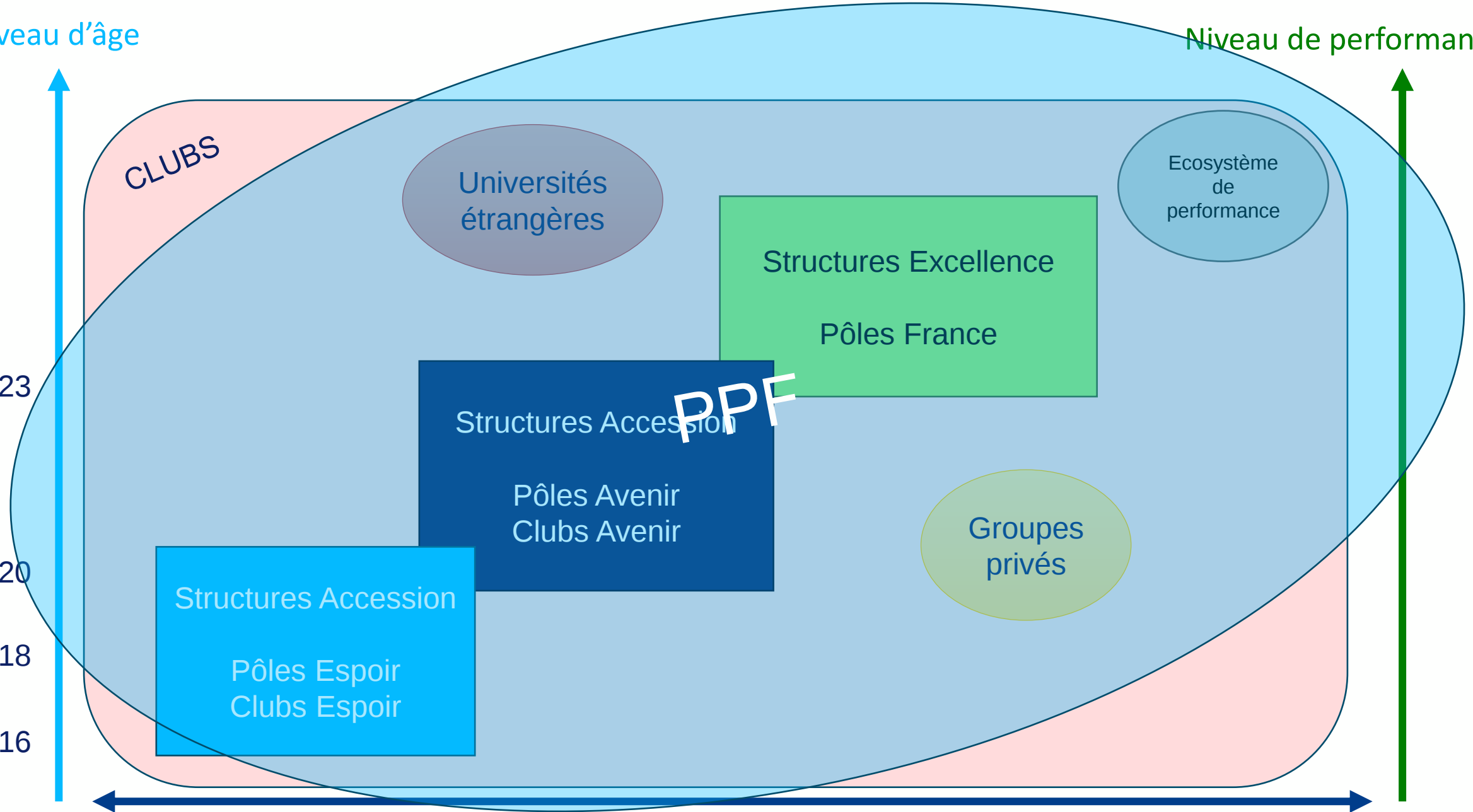
Structures Accession

Pôles Espoir
Clubs Espoir

PPF

Territorialisation

Concentration

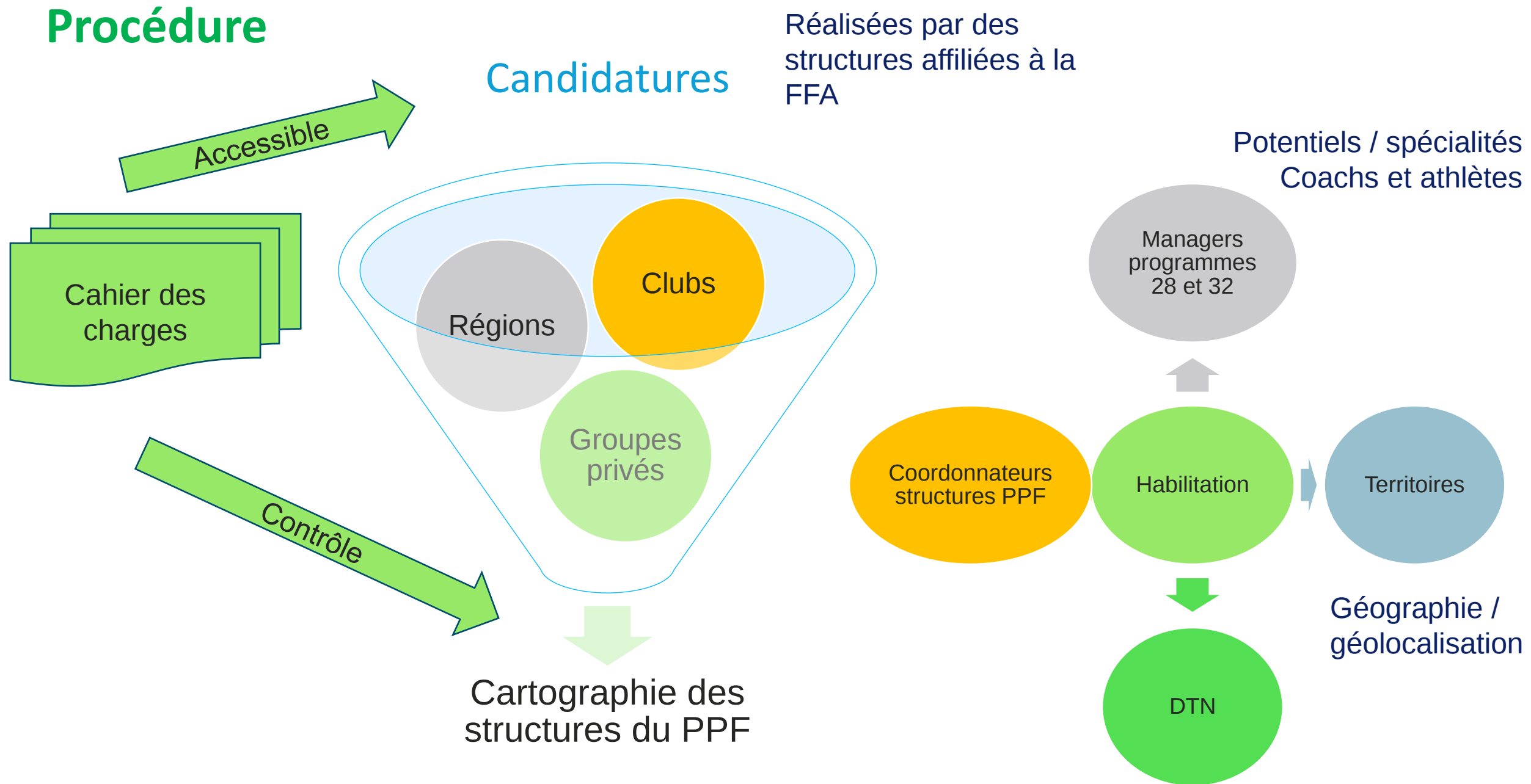


Structures du PPF

- Cahier des charges des structures PPF : Fixe les conditions à réunir et les moyens à mettre en œuvre pour répondre aux objectifs :
 - ✓ Apprendre à être athlète en pôle Espoir (structure d'accession territoriale)
 - ✓ Apprendre à s'entraîner de manière intensive pour performer en pôle Avenir (structure d'accession nationale)
 - ✓ Apprendre à gagner le jour J en pôle France (structure d'excellence)
- Cartographie des structures: Chaque programme proposé, Excellence et Accession, donnera lieu à une présentation sous forme de cartographie (courant février 2026)



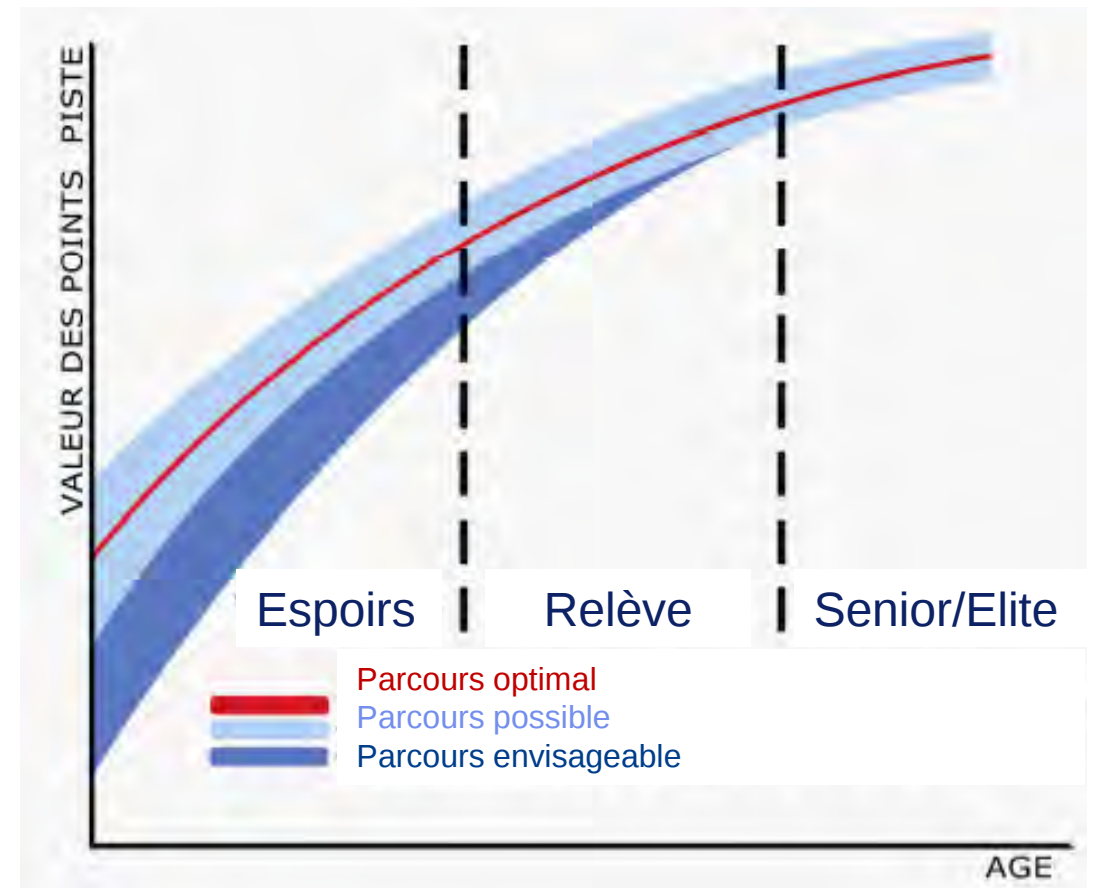
Procédure



Mise en liste des sportifs

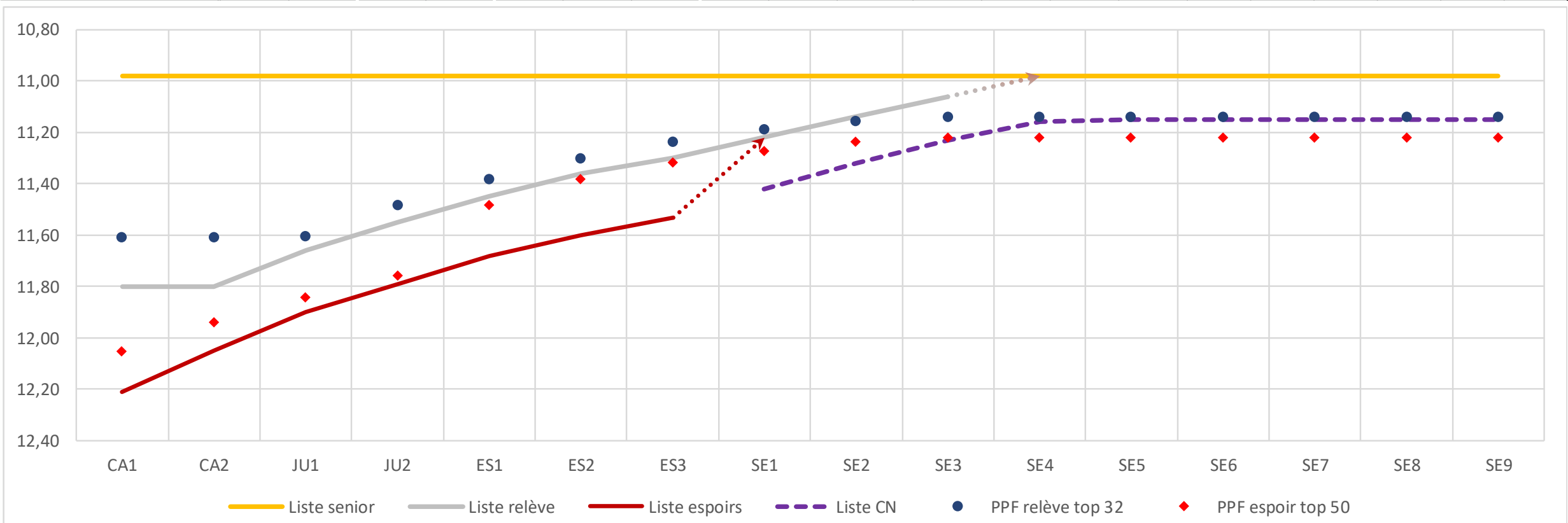
Conservation de la mise en liste des athlètes selon 2 voies:

- La principale porte sur les résultats en compétitions internationales
- La seconde est possible au travers des couloirs de performance



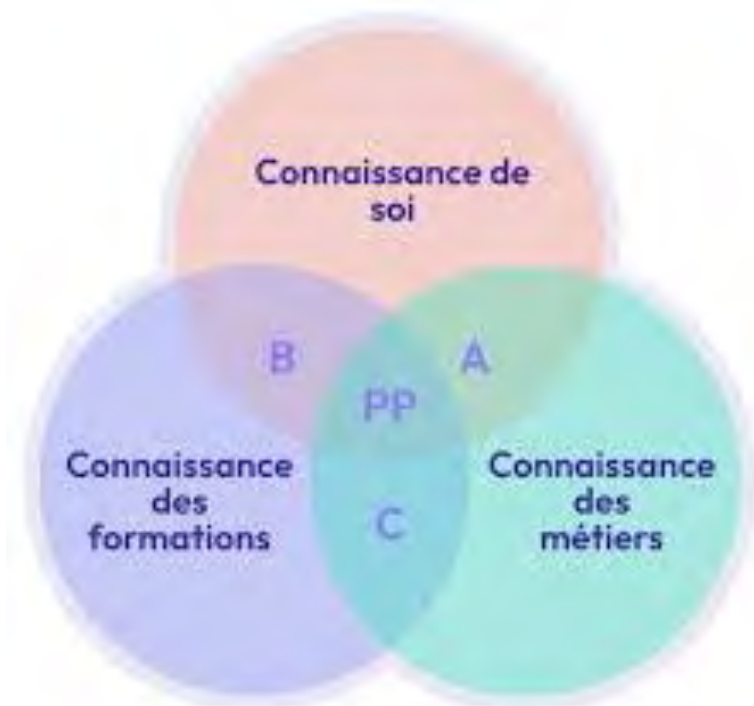
COULOIRS DE PERFORMANCE - 100m FEMME

Couloir	Perf	CA1	CA2	JU1	JU2	ES1	ES2	ES3	SE1	SE2	SE3	SE4	SE5	SE6	SE7	SE8	SE9	SE10	SE11	SE12	SE13
Liste senior	10,98	10,98	10,98	10,98	10,98	10,98	10,98	10,98	10,98	10,98	10,98	10,98	10,98	10,98	10,98	10,98	10,98	10,98	10,98	10,98	10,98
Liste relève	11,15	11,80	11,80	11,66	11,55	11,45	11,36	11,30	11,22	11,14	11,06										
Liste espoirs	11,38	12,21	12,05	11,90	11,79	11,68	11,60	11,53													
Liste CN	11,15								11,42	11,32	11,23	11,16	11,15	11,15	11,15	11,15	11,15	11,15	11,15	11,15	11,15
PPF relève top 32		11,61	11,61	11,61	11,48	11,38	11,30	11,24	11,19	11,16	11,14	11,14	11,14	11,14	11,14	11,14	11,14	11,14	11,14	11,14	11,14
PPF espoir top 50		12,05	11,94	11,84	11,76	11,48	11,38	11,32	11,27	11,24	11,22	11,22	11,22	11,22	11,22	11,22	11,22	11,22	11,22	11,22	11,22



Accompagnement socio-professionnel (SSP) : une priorité renforcée

- Structurer et pérenniser le SSP dans le cadre du PPF 2025-2028.
- Organisation dédiée avec **2 référents SSP** (dont 1 temps plein) + appui RH.
- Objectif : **un accompagnement de proximité et de qualité** pour chaque SHN.
- Coordination étroite entre FFA, DTN, ANIC, MDD et structures régionales.



Axes stratégiques et dispositifs



Formation et emploi

- Entretiens individuels, suivi Parcoursup, projets validés par MRP.
- Stages d'immersion, bilans de compétences, CIP/CAE.
- Mobilisation des partenaires (entreprises, réseaux, dispositifs ANS).

Professionalisation

- Déploiement de la **SCIC France Athlétisme** :
 - ✓ Stabilité socio-professionnelle et administrative.
 - ✓ Revenus fixes, protection sociale, droits à la formation.
- Appui spécifique aux entraîneurs (statut, rémunération, formation).

Soutiens spécifiques et suivi

- **Aides financières** : formation, reconversion, urgences sociales.
- **Athlètes parents** : frais de garde, soutien psychologique, orientation dispositifs publics.
- **Outils et communication** : webinaires ANS, plaquettes d'information, transparence via PSQS.
- **Suivi renforcé** : traçabilité des données, évaluation continue.

Finalité : un accompagnement complet et individualisé, garant de la performance sportive et de la reconversion



Faire de la santé un levier de performance durable

- La **SMR** : une obligation réglementaire et un **pilier stratégique** de la performance.
- Objectifs :
 - Préserver la santé physique et mentale.
 - Prévenir blessures, surcharges et états de vulnérabilité.
 - Éclairer les décisions entre staffs médicaux et techniques.
- Enjeu : passer d'une formalité administrative à un **outil d'optimisation de la performance**.



Trois orientations structurantes



1. Digitalisation

- Application **Médisharp** : vers un outil dynamique.
- IA et interconnexion avec Playsharp pour analyser charge, RPE, variabilité cardiaque.
- Du stockage à un **véritable outil d'aide à la décision**.

2. Formation & acculturation

- Sensibiliser entraîneurs, staffs et pros de terrain.
- Intégrer la santé dans la planification et l'entraînement.
- Faire émerger une génération d'encadrants "**santé-performance**".

3. Continuité du suivi médical

- Référents médicaux de spécialité = fil rouge longitudinal.
- Protocole de continuité via Médisharp pour fluidifier les échanges.
- Garantir la coordination médicale malgré la dispersion des structures.

Finalité

Un suivi médical **proactif, continu et partagé** :

- Santé protégée = performance durable.
- Outil central de la professionnalisation du parcours.
- Une nouvelle culture fédérale : **la santé comme atout de la performance.**



L'éthique : socle de la performance durable

- L'éthique et la déontologie = **pré requis incontournables** pour un sport sain et performant.
- Tous les acteurs concernés : élus, entraîneurs, officiels, athlètes, staff, familles.
- Objectif : garantir un environnement **sûr, équitable et respectueux** favorisant l'intégrité et la performance.
- Création d'une **Cellule Gouvernance et Intégrité (CGI)** : pilotage fédéral, coordination nationale et déclinaison régionale



Un dispositif exigeant et structuré

Honorabilité & conformité

- Contrôles d'honorabilité annuels pour tous les encadrants.
- Vérification systématique des cartes professionnelles.
- Dispositif évalué régulièrement par DTN & service juridique.

Traitement des signalements

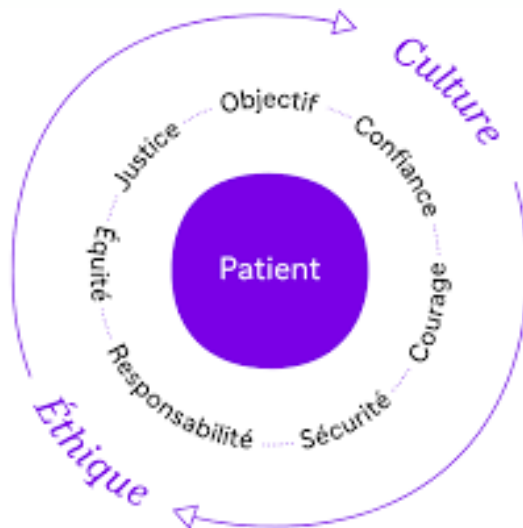
- Canaux identifiés, réponse rapide & indépendante.
- Accompagnement des victimes (soutien, continuité du projet sportif).
- Mesures adaptées pour les mis en cause, dans le respect des sanctions.



Ancrer une culture éthique partagée

- Compétences psychosociales (CPS) : relations saines, prise de décision éthique, protection contre les dérives.
- Module obligatoire “Éthique & Responsabilité” dès 2025 pour tout intervenant (renouvelé régulièrement).
- Plan de communication pour diffuser et incarner les valeurs (respect, intégrité, équité, bienveillance).

Finalité : Une filière d'excellence fédérale où la performance rime avec intégrité.



Professionaliser et sécuriser l'encadrement

Objectifs

- Garantir la compétence et l'éthique de tous les encadrants.
- Favoriser la montée en compétence et la professionnalisation.
- Sécuriser le cadre d'entraînement et renforcer la crédibilité du système.

Encadrants concernés

- Entraîneurs des structures intégrées au PPF.
- Encadrants accrédités Équipes de France.
- Membres des ETR et entraîneurs de clubs formateurs (U18-U20, HN).
- Accompagnateurs de jeunes talents (programme 2036).



Une formation continue structurée et accessible

Exigences de base

- Diplôme professionnel obligatoire (ou parcours VAE engagé).
- Formation complémentaire obligatoire sur les **VSS & intégrité**.
- Souplesse pour bénévoles, sous réserve d'un parcours qualifiant + module « Éthique ».

Renforcement continu

- Plans annuels de formation par discipline (avec OFA).
- Webinaires, colloques, assises, compagnonnage.
- Financement dédié + soutien fédéral pour les actions prioritaires.
- Espaces d'échanges réguliers entre entraîneurs suivis au national.



Transmission et patrimoine technique

Valoriser l'expérience des entraîneurs en fin de carrière

- Identification des entraîneurs « experts » en transmission.
- Rédaction de mémoires / contenus transférables.
- Intégration dans les formations fédérales.

Finalité : un système pérenne et performant, où les savoirs se transmettent et où chaque entraîneur reste acteur de la haute performance.



Diagnostic & Structuration des Territoires Ultra-Marins

Territoires concernés : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie Française

Diagnostic Territorial

- Cartographie des structures existantes : CREPS, IFAS, lycées, centres de ressources
- Identification des viviers d'athlètes par les CTS
- Recensement des compétences locales (entraîneurs, médicaux...)

Structuration des Parcours d'Excellence

- Mise en place de référents ultra-marins (Atlantique & Océan Indien/Pacifique)
- Coordination avec les structures existantes (CREPS, IFAS, lycées, MRP)



Accompagnement, Détection & Intégration Nationale

Accompagnement Individualisé

- Suivi sportif, scolaire, médical et psycho-social
- Collaboration entre entraîneurs locaux et CTS
- Accès aux installations de haut niveau

Détection & Intégration

- Stages inter-territoires & harmonisation des critères
- Mobilité vers les structures nationales (INSEP, Pôles Frar
- Intégration des entraîneurs ultra-marins dans les EDF

Logistique & Sélections EDF

- Anticipation des déplacements & problématiques scolaires
- Adaptation des critères de sélection pour les ultra-marins



Professionalisation, Infrastructures & Financements

Formation & Professionalisation

- Formations continues adaptées au contexte ultramarin
- Interventions croisées d'experts locaux et internationaux

Infrastructures & Structures

- Rénovation, homologation et stratégie territoriale
- Centres d'entraînement identifiés dans chaque territoire

Partenariats & Financements

- Implication des collectivités, rectorats, ANS
- Soutien logistique et financier pour stages, compétitions, infrastructures



Enjeux & Objectifs de la Stratégie Data FFA

Contexte

- Environnement de plus en plus data-driven
- Données encore fragmentées, peu interopérables, sous-exploitées
- Freins à l'analyse, à la prise de décision et à l'innovation

Objectifs

- Individualiser les parcours
- Anticiper les trajectoires de performance
- Piloter efficacement les dispositifs fédéraux



Les 5 Axes Stratégiques

Consolider l'Athlé Data Hub

- Plateforme fédérale unique, interconnectée (Playsharp, Médisharp, World Athletics...)
- Sécurisation via le Sport Data Hub (RGPD)

Développer des outils d'aide à la décision

- Sélections, entraînement, monitoring
- Recherche & modélisation (thèse CIFRE, programme 2036)

Structurer un réseau de partenaires

- Académiques (IRMES, ENSAI)
- Technologiques (Seenovate, Playsharp)
- Mécénat de compétences pour l'ingénierie data



Acculturer les acteurs de terrain

- Vision partagée de la donnée
- Formation ciblée (entraîneurs, médecins...)
- Référents data dans chaque ETN et structure du PPF

Favoriser le ruissellement des expertises

- Running : fidélisation, individualisation
- Athlé-Santé : indicateurs de santé, prescriptions
- Formation : intégration dans les cursus
- Événementiel : optimisation via les données de participation



7. | INTERVENTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

7.1 | STRATÉGIE MARKETING 2026-2028

7.2 | POINT SUR L'AUDIT DES SYSTÈMES D'INFORMATION

7.3 | ORGANISATION DES RESSOURCES HUMAINES

7.4 | CHAMPIONNATS DU MONDE 24H ALBI

Mondiaux 24h Albi - Informations

46 pays représentant tous les continents

173 athlètes hommes

225 athlètes femmes

Entre 10 et 15 médias français et étrangers.

Suivi live

24 heures de course

150 bénévoles
35 juges
2 années de préparation

Budget porté par la SL (286 KE)

10 hôtels, 2 500 nuitées, 80 bus et navettes

Congrès IAU : Représentant FFA = **Jean GRACIA**

+ Candidate proposée pour un poste de membre du conseil : **Laurence Klein**

La course aux records route :

RM : 270,363 km (F) - Nakata MIHO (JAP) en 2023 / 319,614 km (H) - Aleksandr SOROKIN (LTU) en 2022

RF : 253,581 km (F) - **Stéphanie GICQUEL** en 2022 - 272,217 km (H) km **par Erik CLAVERY** en 2019 à Albi



7.5 | TARIFICATIONS BILLETTERIES

MEETING DE PARIS INDOOR 2026

👉 MEETING de PARIS Indoor 2026 - Dimanche 25 janvier

Nous sommes 2 semaines plus tôt que les précédentes éditions 2024 & 2025

Chiffre 2025 : 7 334 places vendues NOUVEAU RECORD (ancien record 2024 : 6 654) / 162 224,14€ de recette (en 2024 : 141 522€)

Proposition tarifaire 2026 :

TARIFS:	NORMAL	LICENCIES	-18 ANS	Adhérents & CE
CAT 1	50€	33€	33€	40€
CAT 2	25€	17,50€	17,50€	20€

Même tarif que l'édition 2025

Avec un tarif de prévente, comme sur nos précédentes éditions, qui nous permet de bien lancer les ventes.

TARIFS LANCEMENT	TARIF UNIQUE
CAT 1	30€
CAT 2	15€

Et toujours notre offre club à 10€ en C2 avec animation en amont.

Avec un objectif budgétaire à 6 000 places vendues et 120k€TTC de recette = nous avons baissé un peu les ventes en raison de la date et du contexte de l'évènement cette année.

CHAMPIONNATS DE FRANCE ELITE EN SALLE

👉 Championnats de France Elite en salle - Clermont-Ferrand - 28 février & 1 mars 2026

Retour à Clermont après 3 ans, dernière édition en 2023

Capacité d'environ 3 000 places (VIP 250pl ; CAT1 676pl ; CAT2 2186pl)

Rappel des chiffres 2023 : 2 685 billets vendus (samedi 1 150pl ; dimanche 1 532pl) & 35 548€ de recette TTC

Proposition Grille tarifaire 2026 :

Prévente

Avec une offre de lancement sur les packs weekend uniquement à **25€ en CAT 1 et 18€ en CAT 2**

		SAMEDI	DIMANCHE	PACK WEEK-END
CAT 1	Normal			
	Jeune -18 ans*	20 €	20 €	32 €
	Licencié**			
CAT 2	Normal	15 €	15 €	25 €
	Jeune -18 ans*	12 €	12 €	20 €
	Licencié**			
	CLUB	6 €	6 €	/

* Sur présentation d'une pièce d'identité.

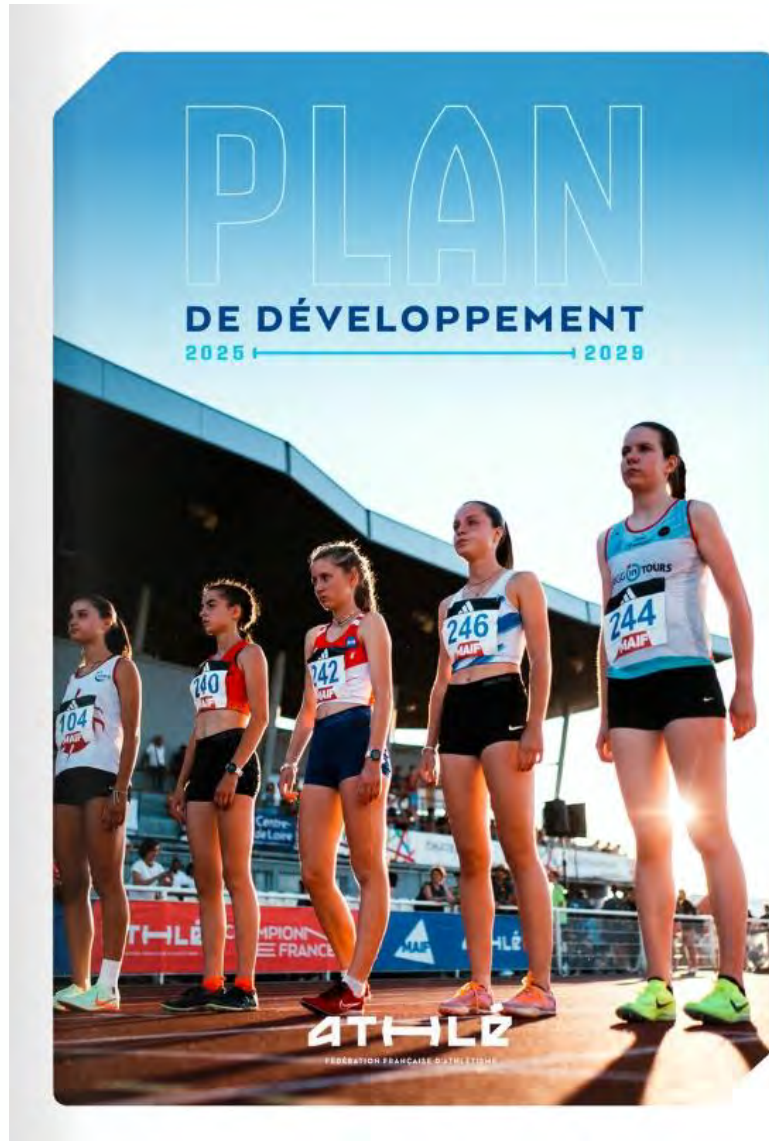
**Tarif licencié sur présentation de la licence FFA 2025/2026. Gratuit pour les enfants de moins de 4 ans n'occupant pas de siège.

Offre club accessible à partir de 20 places achetées via bon de commande,

8. | VIE SPORTIVE

8.1 | INFORMATION SUR LES CANDIDATURES À DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

STRATÉGIE FÉDÉRALE 2025-2028



Volonté forte dans le plan de développement FFA de réaffirmer la position de la fédération à l'international



L'un des moyens d'atteindre cet objectif est de candidater à l'organisation de **championnats Internationaux**

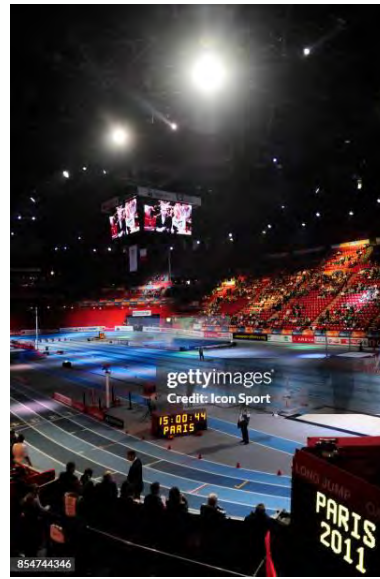


**CHAMPIONNATS
SUR PISTE**



**CHAMPIONNATS
RUNNING**

FFA ET ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX



FFA ET ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX



**PEU D'ÉVÉNEMENT MAJEUR
EUROPEAN ATHLETICS –
WORLD ATHLETICS DEPUIS
2017 EN FRANCE**



PREMIÈRES RÉFLEXIONS



CANDIDATURE RUNNING

- Stabiliser la stratégie running et les événements phares de la FFA
- Organiser en 2027, un championnat de France running avec une course Open
- En parallèle, réfléchir à quel événement la FFA pourrait candidater
- Les délais de candidatures (Championnats Europe Running) sont plus réduits



PREMIÈRES RÉFLEXIONS



CANDIDATURE PISTE

- Héritage toujours important de Paris 2024 pour consolider une candidature
- Besoin d'un événement de forte envergure pour capitaliser sur les JO Paris 2024, faire rayonner la France et la FFA, remplir un grand stade et avoir des retombées positives !
- CHARLETY → trop petit pour un championnat d'Europe
- STADE DE FRANCE → trop grand pour un championnat d'Europe



ÉTUDE DES CAHIERS DES CHARGES DES
CHAMPIONNATS DU MONDE 2029 – 2031 ET
ULTIMATE CHAMPIONSHIPS 2028 - 2030

8.2 | ÉVOLUTION DU FESTIMARCHE

8.3 | IMPLANTATION DE CHAMPIONNATS

8.4 | HOMOLOGATION DU RECORD D'ALESSIA ZARBO

RECORD DE FRANCE – ALESSIA ZARBO

Rappel des faits

- 6 septembre 2025 – 19h00 – 10km de Prague → 31'00 – potentiel record de France

Étapes du passage de la licence

- 31 août 2025 – Expiration de la licence 2024-2025
- 4 septembre 2025 – Finalisation par le RMA – envoi du mail du parcours de santé (pas de trace ??)
- 5 septembre 2025 – Le mail arrive dans les SPAMS de Alessia ZARBO
- 5 septembre 2025 – 18h45 – finalisation de son parcours de santé
- 6 septembre 2025 – Validation de la licence par le club

PPS

05/09/2025 18:45:26	ALESSIA ZARBO	Modification depuis le site Web des acteurs (onglet "PPS") [O/O/O/O/O]
05/09/2025 18:45:13	ALESSIA ZARBO	Modification depuis le site Web des acteurs (onglet "PPS") [O/O/O/./.]
05/09/2025 18:44:36	ALESSIA ZARBO	Modification depuis le site Web des acteurs (onglet "PPS") [O/O/././.]
05/09/2025 18:43:49	ALESSIA ZARBO	Modification depuis le site Web des acteurs (onglet "PPS") [O/./././.]
05/09/2025 18:41:37	Agent	Via ESAPCE LICENCE (UPD) :ZARBO/ALESSIA/2001-09-11/F/FRA

Prise de licence

06/09/2025 08:34:01	Agent	Email Attestation Licence envoyé (AP en PO)
06/09/2025 08:28:40	DIDIER DALMASSO	Licence : Validation Renouvellement
06/09/2025 08:28:40	DIDIER DALMASSO	Histo après le renouvellement de la licence
06/09/2025 08:28:40	DIDIER DALMASSO	Histo avant le renouvellement de la licence



Non-licenciée à la veille de la compétition

9. | DOSSIERS DU BUREAU FÉDÉRAL

9.4 | RÉFORME RÈGLEMENTAIRE

RÉFORME RÈGLEMENTAIRE 2026

LES OBJECTIFS

- Répondre au Plan de développement sur la simplification, la stabilisation et la clarification de la réglementation fédérale à l'attention des acteurs de l'athlétisme ;
- Avoir un corpus unique de règles sous forme de « code » ou un corpus de règles subdivisé en un nombre restreint de règlements distincts ;
- Créer de la documentation pédagogique parallèlement à la réglementation fédérale établie et votée sous forme de livret ou guide ;
- Développer un outil informatique de type intelligence artificielle pour pouvoir avoir un moteur de recherche réglementaire performant et aider à la créer de la documentation pédagogique évoquée.

RÉFORME RÉGLEMENTAIRE 2026

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE TRAVAIL

- Organisation par groupe de travail agile et compétent ;
- Coordination générale est assurée par la Présidente de la CSR et la responsable du service juridique (en étroite collaboration avec la Direction générale et la Présidence) ;
- Le service juridique et la CSR qui tiennent la plume ;
- Jean GRACIA, Emmanuelle JAEGER et Jérôme VILLON participent au moins à la première réunion des différents groupes de travail et restent en copie des échanges courriels.

RÉFORME RÉGLEMENTAIRE 2026

- **Règlementation sportive**

en lien avec CSO, CNAM, CNM, CNR, CNJ, COT, CES, CNSE

- **Elections fédérales**

statuts, règlement intérieur, règlement électoral, en lien avec le Comité directeur et la Commission des Athlètes de Haut Niveau

- **Gouvernance**

Réduction du nombre de commissions

Rôle et attributions des instances dirigeantes

RÉFORME RÈGLEMENTAIRE 2026

- **Juridique**

Règlements généraux et circulaire administrative ;

Code d'éthique et de déontologie ;

Règlement des agents sportifs ;

- **Labellisation et challenges**

Ensemble des labels délivrés par la FFA

- **Règlement Médical**

9.5 | INFORMATIONS DIVERSES

DÉLÉGUÉS DE CLUBS

Les délégués de clubs doivent avoir renouvelé leur licence au plus tard le 31 octobre minuit,

Circulaire ou information à venir à destination des Liges

10. | RETOUR SUR LES RÉUNIONS DU CNL

RETOUR SUR LES RÉUNIONS DU CNL

A ce jour, 7 réunions du Conseil National des Ligues se sont tenues, dont 5 en visioconférence et 2 en présentiel.

Les réunions en visioconférence sont programmées sur le créneau 11h00 – 13h00, heure de Paris, pour permettre aux présidentes et présidents des Ligues ultramarines d'y participer.

3 réunions en visioconférence sont inscrites sur le calendrier de fin d'année, le 21 octobre, le 18 novembre et le 9 décembre

La 1^{ère} réunion en présentiel s'est tenue lors du Congrès Fédéral à Beaune le vendredi 25 avril, la 2^{nde} au siège de la Fédération le 3 septembre en mode séminaire.

SUJETS ABORDÉS LORS DE NOS RÉUNIONS

- Le Plan de Développement de l'Athlétisme et de ses territoires.
- Les Agents de Développement du Plan d'Investissement et d'Accompagnement des Territoires.
- L'Organisme de Formation de l'Athlétisme.
- Le Projet de Performance Fédéral.
- Les CTS en région.

RETOUR SUR LES RÉUNIONS DU CNL



SUJETS ABORDÉS LORS DE NOS RÉUNIONS

- La Coupe de France Minimes des Ligues.
- La labellisation des clubs.
- Le dispositif du Stade vers l'Emploi.
- Les relations et les conventions entre notre Fédération et les Fédérations Scolaires.
- Les accompagnements des Ligues hexagonales envers les Ligues ultramarines.
- Le modèle économique des structures déconcentrées, Ligues, Comités et clubs.

PROPOSITIONS DU CNL

- Une formation Zoom RH de l'ensemble des structures fédérales.
- Un schéma directeur des équipements sportifs.
- L'implication des Ligues dans l'Organisme de Formation de l'Athlétisme.
- La formation continue et le suivi des Agents de Développement du Plan d'Investissement et d'Accompagnement des Territoires



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

9 OCTOBRE 2025

RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL
au siège de la FFA